

***NE PAS OUBLIER DE METTRE LE POINT SUR LE 'I' DU
NOM DE GEORGES WOLINSKI***

OU

PLAIDOYER POUR L'EXERCICE DE LA DICTÉE...

« La véritable école du Commandement est donc la culture générale. Par elle la pensée est mise à même de s'exercer avec ordre, de discerner dans les choses l'essentiel et l'accessoire, d'apercevoir les prolongements et les interférences, bref de s'élever à ce degré où les ensembles apparaissent sans préjudice des nuances. Pas un illustre capitaine qui n'eût le goût et le sentiment du patrimoine de l'esprit humain. Au fond des victoires d'Alexandre, on retrouve toujours Aristote. »¹

Charles de GAULLE, président de la République française (1959-1969)

« L'autre jour, je m'amusais [...] à regarder le programme du concours d'attaché d'administration. Un sadique ou un imbécile avait mis dans le programme d'interroger les concurrents sur *La Princesse de Clèves*. Je ne sais pas si cela vous est arrivé de demander à la guichetière ce qu'elle pensait de *La Princesse de Clèves*. Imaginez un peu le spectacle ! »²

Nicolas SARKOZY, président de la République française (2007-2012)

¹ C. De Gaulle, *Vers l'armée de métier*, Paris, Berget-Levrault, 1944, page 217.

² N. Sarkozy, discours tenu à Lyon, 23 février 2006 ; repris par C. Fabre in *Le Monde*, 29 mars 2011.

INTRODUCTION. NE PAS OUBLIER DE METTRE LE POINT SUR LE 'I' DU NOM DE GEORGES WOLINSKI



Le jour de la commémoration du premier anniversaire des 11 assassinats perpétrés dans les salles de rédaction de *Charlie Hebdo*, on put assister à un incident collatéral si pénible que les présences du président de la République et de la maire de Paris passèrent quasiment inaperçues.

Ont-ils eux-mêmes été effrayés ? Ont-ils vu ? Il semblerait que non...

Irrévéréncieux, *L'Obs.fr* titrait : « 'Georges Wolinsky' : la coquille qui fait rire le web un jour de deuil ». « La plaque commémorative inaugurée un an après la tuerie de 'Charlie Hebdo' comprend une faute d'orthographe à Georges Wolinski. »³, in *L'Obs.fr*, 5 janvier 2016.

On ne voit pas très bien en quoi, en ces circonstances pénibles, cette « *faute gravée dans le marbre* » selon le mot juste de *L'Express*⁴, pouvait être une occasion de « *rire* ». On ne voit pas plus en quoi, en ces circonstances, on pouvait se contenter, comme dans *20 Minutes*, de réduire la faute à « *une erreur dans le nom de Wolinski* »⁵. Entendons, l'erreur n'est pas une erreur *commise par*, elle est simple *erreur*, comme tombée du ciel, même pas identifiée comme *faute*. Rien d'autre. Il n'y a donc pas plus d'auteur de l'erreur que d'erreur. De son côté, *Ouest-France* retient le caractère accidentel, sans cause, de ce nom « *mal écrit sur la plaque commémorative* »⁶ On entend bien, seule la plaque commémorative porte le nom ; il revient donc à la plaque d'endosser la responsabilité du *mal*...

³ <http://tempsreel.nouvelobs.com/charlie-hebdo/20160105.OBS2245/georges-wolinsky-la-coquille-qui-fait-rire-un-jour-de-deuil.html>

⁴ G Bonnefoy, « Hommage à *Charlie Hebdo* : une faute gravée dans le marbre », in *L'Express.fr*, 5 janvier 2016.

⁵ M. P., « Attentat à *Charlie Hebdo* : Une erreur dans le nom de Wolinski sur la plaque commémorative », in *20 Minutes.fr*, 5 janvier 2016.

⁶ « *Charlie Hebdo*. Le nom de Wolinski mal écrit sur la plaque commémorative », in *Ouest-France.fr*, 5 janvier 2016.

écrit. Enhardi, *Le Parisien* franchira un pas de plus en désignant fièrement le coupable ; il s'agit de... « la plaque commémorative [qui] écorche le nom de Wolinski ». ⁷

Un tel manque de goût, de telles indécitesses ne pouvaient pas ne pas manquer d'atteindre au cœur l'épouse de Georges Wolinski... Sur RTL, Maryse Wolinski, s'est dite 'furieuse'. Le jour de la commémoration, elle déclara : « Je vais de stupeur en stupeur et ma colère n'a fait que redoubler quand j'ai vu le 'y'. [...] Je ne peux guère faire de l'humour là-dessus parce que ma colère est trop grande. » ⁸ Qu'elle se rassure, les journalistes ne sont pas tous des mufles. A l'épouse du défunt, la lecture du *Figaro* a sans doute apporté réconfort et apaisement. On pouvait lire : « 'Wolinski mal orthographié' : 'sombres crétins' juge la Toile ». [...] *Les internautes déplorent cette consternante négligence.* » ⁹

De son côté, dans *Marianne*, Guy Konopnicki rappelle quelques évidences. Il écrit : « La signature de Wolinski était pourtant connue, il suffisait de regarder un dessin et il y en a plusieurs milliers dans la nature. Foutre un y à tous les noms qui se terminent en 'ski' ou en 'cki' est une règle de l'ignorance péremptoire. C'est une manière de signifier que les noms que nous portons ne sont pas tout à fait français. » ¹⁰

Libération. « Une erreur sur la plaque en hommage à 'Charlie Hebdo' ». « Le club des bras cassés. » « C'est une énorme boulette que viennent de repérer plusieurs internautes : sur la plaque commémorative en l'honneur des victimes de *Charlie Hebdo*, qui vient d'être posée boulevard Richard Lenoir, dans le XI^e arrondissement, il y a une faute d'orthographe. Le nom du dessinateur Georges 'Wolinski' s'écrit bien avec un 'i' et non un 'y'... » ¹¹

Wolinski s'écrit avec un 'I'. Définitivement.

**« I, pourpres, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou les ivresses pénitentes ».**

On sait que le bon de commande de la plaque commémorative ne comportait pas de faute d'orthographe ; donc, le point de départ de la faute est le marbrier qui a taillé la pierre. Cependant, on peut bien imaginer qu'une fois son ouvrage terminé, étant donné la charge émotionnelle et la charge symbolique portées par ces noms, il l'a montrée à ses collègues... qui n'ont rien vu !? Etant donné l'importance de la commande, on peut raisonnablement conjecturer que le chef d'atelier est venu inspecter l'objet terminé... Lorsqu'elle devient collective, la faute que l'on pouvait porter au premier abord au crédit de la distraction, de l'inattention, de l'étourderie, individuelle, est aussitôt investie d'une autre dimension. On ne peut pas imaginer que ce collectif de travail n'ait jamais vu le nom de WOLINSKI. Chacun et tous ont vu ce nom des milliers de fois ; cela ne fait aucun doute. Enfin, cette plaque commémorative a voyagé entre la marbrerie et le lieu de commémoration. On l'a portée, transportée, elle est passée de main en main... Personne n'a rien vu ?! Ecrire WOLINSKY avec un « Y », revient pourtant à écrire De GAULE avec un seul « L » !

Madame la ministre de l'Education nationale s'est-elle exprimée sur cette disparition du « I » ? A-t-elle pressenti que derrière cette absence se cache la grande forêt sombre des lettres -voyelles et consonnes-, des mots et des phrases et des textes en passe d'être mis en lambeaux par la machine destructrice de l'entreprise éducation nationale ?

⁷ « *Charlie Hebdo* : la plaque commémorative écorche le nom de Wolinski », in *Le Parisien.fr*, 5 janvier 2016.

⁸ Cité dans *Le Nouvel Obs.fr*, 5 janvier 2016.

⁹ N. Halioua, in *Le Figaro.fr*, 6 janvier 2016.

¹⁰ G. Konopnicki, « Je suis Charly Konopnycky », in *Marianne.fr*, 05 janvier 2016.

¹¹ In *Libération.fr*, 5 janvier 2016.

L'encre des rotatives n'était pas encore sèche qu'un journaliste du *Point*, A.-C. Poujoulat, signalait très opportunément une « *erreur* » de même nature dans un article intitulé « Il s'évade de prison grâce à une faute d'orthographe » : « Un détenu du centre pénitencier du Pontet dans le Vaucluse a profité d'une erreur de frappe dans le patronyme d'un compagnon pour se faire la malle. [...] Le 3 novembre dernier, le détenu El Abbassi devait bénéficier d'une permission de sortir en vue de sa future libération. [...] Ce jour-là, il est resté à la prison du Pontet dans le Vaucluse alors que son homonyme se faisait la belle. Mohammed El Abassi, condamné à dix ans de prison pour vol avec violence, a été notifié de l'autorisation initialement accordée à son compagnon à cause... d'une faute d'orthographe. Son nom de famille ne comporte qu'un seul « b » quand celui de son homonyme en compte deux. »¹²

Madame la ministre de l'Education nationale s'est-elle exprimée sur cette disparition de l'un des deux « **B** » ? A-t-elle pressenti... Ou alors était-elle encore occupée à soigner sa carrière ?

Dans les pages qui suivent, on plaidera que cette « *faute* » n'est pas seulement orthographique ; en réalité, elle est le symptôme d'une maladie grave ; elle relève d'une démission intellectuelle et d'une démission politique collectives dont le dernier développement historique prend son envol dans les années post-soixante-huit.

Reprenons les deux phrases présidentielles reproduites en exergue. Une soixantaine d'années séparent ces deux textes écrits ou prononcés par deux chefs de l'Etat français. Ils furent chargés de conduire les affaires de l'Etat du même pays. Certes, les frontières de ce pays sont restées les mêmes, et, d'un point de vue strictement géographique, la France reste la France. Mais, à bien des égards, ce n'est plus le même pays. Un abîme les sépare. C'est peu dire qu'on n'y considère plus la culture comme un bien précieux auquel il faut consacrer tous ses soins ; elle ne vaut principalement qu'en tant qu'elle reçoit une cote sur le marché boursier...

Naguère, la France avait un Malraux ; aujourd'hui, elle a une ministre qui déclare sans honte : « J'avoue sans aucun problème que je n'ai pas du tout le temps de lire depuis deux ans [...] Je lis beaucoup de notes, beaucoup de textes de loi, les nouvelles, les dépêches AFP mais je lis très peu. » Un ministre qui maîtrise si mal son emploi du temps mérite-t-elle d'être ministre ? Jadis, la France avait un président qui fréquentait les écrivains vivants, et les plus grands ; il connaissait l'histoire de l'art militaire comme celle de la littérature. Il écrivait. Il entra tout naturellement dans La Pléiade. Son triste successeur fréquente banquiers et milliardaires du CAC40. Il est d'abord, selon le mot de Platon, « l'ami de l'argent ». S'il lui arrive de rencontrer un écrivain ou un homme de culture, c'est seulement pour garnir sa comptabilité électorale.

Jadis, tous les enfants de France avaient des instituteurs formés dans les écoles normales qui leur apprenaient à lire, écrire, compter, calculer. Tous les élèves apprenaient les bases de la grammaire française, la conjugaison, l'orthographe, le vocabulaire ; ils faisaient des *exercices*, dictées, rédactions, compositions, etc. Aujourd'hui, ils rencontrent desdits professeurs des écoles avec lesquels ils sont en *contrôle continu* -soit en flicage permanent-, se livrent à des *activités*, font des *projets*, etc. Les techniques du dressage sont en place depuis longtemps. Claude Thélot en fut un actif pionnier. En 1999, avec Philippe Joutard, il signait un ouvrage de pure propagande dans lequel on pouvait lire : « [...] ce qui importe, ce ne sont pas les programmes, ni même les instructions qui les accompagnent, mais les pratiques effectives dans chacune des classes. Dans un programme, tout dépend de la façon dont il est interprété... »¹³ ; « ce qui [...] continuera de marquer les prochaines décennies, c'est l'importance grandissante des *comportements* dans cette

¹² « Il s'évade de prison grâce à une faute d'orthographe », in *Le Point.fr*, 3 mars 2016.

¹³ P. Joutard, C. Thélot, *Réussir l'école*, Paris, Editions du Seuil, 1999, p. 215.

formation qu'il faut donner au jeune et dont il aura besoin tout au long de sa vie. »¹⁴ On peut estimer l'étendue du désastre.

Le point de départ observable et quantifiable de cette démission intellectuelle et politique collective porte d'abord sur l'examen et l'analyse des résultats scolaires. On prendra un seul exemple d'étude officielle, où on peut lire que « À l'entrée en sixième, le pourcentage d'élèves en difficulté de lecture dans le secteur de l'éducation prioritaire est passé de 20,9 % en 1997 à 31,3 % en 2007. En fin de collège, dans les collèges de l'éducation prioritaire, la proportion d'élèves dans les niveaux de performances les plus faibles (inférieurs au niveau 2 de CEDRE) est passée de 24,9 % en 2003 à 32,6 % en 2009. [...] Depuis une dizaine d'années, le pourcentage d'élèves en difficulté face à l'écrit a augmenté de manière significative et près d'un élève sur cinq est aujourd'hui concerné en début de 6ème. Si le niveau de compréhension de l'écrit des élèves moyens n'a pas évolué, la plupart des évaluations témoignent d'une aggravation des difficultés parmi les élèves les plus faibles. »¹⁵ Ces choses sont désormais connues du public.

Comme l'enseignement élémentaire ne transmet plus les *éléments* de la langue, toute la chaîne de la scolarité s'en trouve profondément affectée dans ses fondements. Or, il est impossible de poursuivre une scolarité solide sans maîtrise de la langue, exactement comme il est impossible de construire un édifice solide s'il repose sur du sable. Très régulièrement, la presse se fait l'écho de ce drame quotidien. Reprenons quelques-uns des meilleurs articles ... Dans un article du *Figaro* intitulé « L'orthographe, cette grande oubliée du baccalauréat »¹⁶, M.-E. Pech montre comment les inspections de l'EN font pression sur les correcteurs afin qu'ils ne tiennent pas compte -ou si peu- de la tenue formelle des copies... Cette démission des plus hauts responsables du ministère ne manque pas d'avoir des effets immédiats à l'université. Dans un article du *Figaro* intitulé « L'orthographe préoccupe les universités »¹⁷, P. de Coustin écrit : « Depuis plusieurs années déjà, le constat s'impose : le niveau de langue des étudiants se dégrade. Le baccalauréat, obtenu par plus de 80 % d'une génération, n'est plus le garant d'un bon niveau de français, écrit comme oral, et les bacheliers accèdent aujourd'hui massivement à l'université malgré leurs lacunes. [...] En 2013, un test de niveau passé par plus de 700 étudiants en droit et en langues de l'université de Bourgogne révélait des difficultés importantes. '70 % des étudiants avaient un niveau inférieur au niveau requis' et présentaient des lacunes concernant des règles de base, que ce soit en 'vocabulaire, en grammaire, en syntaxe ou en orthographe... »

Aujourd'hui, nous sommes au-delà de la scolarité ; la majorité de la population française a appris - mal, très mal- la langue française avec ces « méthodes » dites nouvelles, si bien que toute la population est en échec intellectuel. Récemment, *Le Figaro* titrait : « Les Français font de plus en plus de fautes d'orthographe »¹⁸. « Les Français fâchés avec l'orthographe, surtout les hommes... ». *Le Parisien* confirmait : « Le baromètre Voltaire, que nous révélons, est formel. Le niveau baisse réellement. A l'école mais aussi chez les adultes. Surtout les hommes. »¹⁹. Très attentif à ces questions, toujours dans le même *Figaro*, on peut lire : « On estime à 10 % la part de la population *maîtrisant* seulement 400 à 500 mots. »²⁰. Il aurait sans doute été plus juste d'écrire « On estime à 10 % la part de la population *utilisant* seulement 400 à 500 mots. » ; la maîtrise, c'est autre chose !

¹⁴ P. Joutard, C. Thélot, *Réussir l'école*, Paris, Editions du Seuil, 1999, p. 158.

¹⁵http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/07/fiche_thematique_depp_n_3_evaluation_1_evolution_du_nombre_d_eleves_en_difficulte_face_a_l_ecrit_depuis_une_dizaine_d_annees_2012.pdf

¹⁶ M.-E. Pech, in *Le Figaro.fr*, 15 juin 2015.

¹⁷ P. de Coustin, « L'orthographe préoccupe les universités », in *Le Figaro.fr*, 26 décembre 2014.

¹⁸ In *Le Figaro.fr*, 12 juin 2015.

¹⁹ V. Mongaillard, in *Le Parisien.fr*, 11 juin 2015.

²⁰ C. Beyer, « Les jeunes Français sèchent sur le vocabulaire », in *Le Figaro.fr*, 16 octobre 2015.

Aujourd'hui, c'est le cœur du dispositif chargé de la transmission de la langue, l'école et ses ouvriers -les professeurs-, qui est atteint : « Les profs de français font aussi des fautes », titre *Le Figaro.fr*. On peut lire que « Les derniers rapports de jury de concours d'enseignants, datant de 2014, sont révélateurs : un tiers environ des candidats semble méconnaître les principes fondamentaux pour s'exprimer dans une langue claire et correcte. [...] Les parents ne sont pas avares de confidences sur la qualité orthographique des carnets de correspondance de leurs enfants, remplis de fautes par leurs professeurs. De fait, le niveau orthographique de la population française a baissé. Et celui des enseignants aussi... »²¹

Plus inquiétant encore ; une chercheuse écrit : « Enfin, il y a un gros problème de formation des professeurs. On n'apprend plus aux jeunes maîtres comment enseigner l'orthographe. Ce n'est pas parce que l'on sait l'orthographe que l'on sait l'enseigner. »²² Comment mieux dire que cette tragédie en gestation est consciemment conduite par le ministère de l'éducation nationale depuis longtemps déjà. Il s'agira d'en comprendre le(s) ressort(s).

²¹ « Les profs de français font aussi des fautes », M.-E. Pech, in *Le Figaro.fr*, 15 juin 2015.

²² P. de Coustin, « On a discrédité les méthodes traditionnelles de l'enseignement de l'orthographe », in *Le Figaro.fr*, 26 décembre 2014.

I / LE ROI, SA COUR ET LA BASSE-COUR

Récemment, on pouvait lire dans *Le Point* un de ces nombreux articles de journaux consacrés à la question scolaire. Souvent écrits à la hâte, on y cherche en vain une pensée. L'auteur revient sur la question de la transmission de la langue française et ses vicissitudes. Il écrit : « *Certes, la langue n'a cessé de se modifier, mais nous sommes un pays centralisé où l'on a vite parlé 'la langue du roy', et aucune autre [...]: 'Le bon usage, dit Vaugelas, est la façon de parler de la meilleure partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la meilleure partie des auteurs du temps.'* C'est ce centralisme que condamne aujourd'hui le ministère, qui ne désespère pas de faire parler (et écrire) à toute la France la langue de la banlieue - faute de faire écrire et parler la banlieue en bon français. »²³

De toute évidence, l'auteur -normalien, professeur agrégé de lettres-, n'est pas vraiment et vraiment pas au fait de ce qu'il écrit. S'il était vrai -jadis- que « *Le bon usage est la façon de parler de la meilleure partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la meilleure partie des auteurs du temps.* », aujourd'hui, cela n'est plus vrai, plus du tout. Si bien que le problème de la transmission de la langue ne se situe plus en banlieue depuis un certain temps déjà, mais plutôt, au *Château* ! -Le verlan, l'argot ? 'Oh ! que c'est laid !', écrit Victor Hugo-...

Le problème réel est autrement plus grave que l'affirme J.-P. Brighelli. La chaîne entière de la transmission de la langue a été si bien détruite, et en tant d'endroits, que l'école ne peut plus transmettre la langue. Nous l'avons montré ; par exemple, comme les futurs enseignants n'apprennent plus, ni l'orthographe ni les méthodes de transmission des règles d'orthographe, ils ne sont plus en état de les transmettre de façon profitable. En conséquence, évidemment, ce phénomène de décomposition ne fait que s'aggraver, s'amplifier et s'approfondir de façon accélérée et exponentielle. En outre, cela n'a absolument rien à voir avec le « *centralisme* » ou la « *décentralisation* » ; cela a essentiellement à voir avec la « *dérégulation* » et la « *dérèglementation* » de toutes les activités humaines.

Car ce sont, non seulement les instituteurs et les professeurs qui sont atteints, mais les élites intellectuelles et politiques. Depuis un certain nombre de décennies, « *la meilleure partie de la cour* » est infectée et rongée à l'oxyde d'argent. Rares sont les hommes politiques de premier plan qui ont un rapport avec les lettres ; la grande majorité est passée par l'ENA et nombre d'entre eux sont avocats d'affaires... Ils savent compter -avec une calculette- mais ne savent que compter. Quant aux ci-devant élites intellectuelles, « *la meilleure partie des auteurs du temps* », elle ne tire que très secondairement son autorité de l'excellence des ouvrages qu'elle produit, mais très principalement de la mise en scène médiatique qui entoure leur sortie sur le marché des marchandises.

Un petit tour d'horizon est sans doute souhaitable... Lorsqu'on lit la presse, lorsqu'on écoute les hommes politiques, lorsqu'on lit les auteurs du temps, on peut chaque jour ramasser des tombereaux de coquilles, fautes d'orthographe, fautes de vocabulaire, de grammaire, et plus encore d'inattention... Il en tombe bien plus que les feuilles d'automne de Prévert...

²³ « La bonne orthographe du ministère de l'Éducation », in *Le Point.fr*, 4 février 2016. http://www.lepoint.fr/invites-du-point/jean-paul-brighelli/brighelli-la-bonne-orthographe-du-ministere-de-l-education-04-02-2016-2015359_1886.php

I / 1 Jean-Paul Brighelli ou « La meilleure partie des auteurs du temps »

Feuilletons quelques bonnes pages du best-seller, *La Fabrique du crétin* ; nous glanerons bien quelques perles. Nous devons le constater, sur un grand nombre de sujets, agrégé de lettres, le professeur a des opinions et des préjugés qui sont bien deçà du niveau d'un élève de banlieue en très grande difficulté. Il est incapable de tenir une position, plus encore de tenir une position cohérente, il se contredit d'une page à l'autre...

Par exemple, introduisant une réflexion sur la fabrique du crétin, il écrit : « *Le système, c'est le savoir.* »²⁴, puis que « *L'ambition suprême du système [c'est-à-dire du savoir] est de fabriquer des exclus du savoir.* »²⁵ Etranges propositions, n'est-ce pas ?

Historien, il écrit : « Que s'est-il passé vers la fin des années 70 ? Le capitalisme à l'ancienne était mort avec Pompidou. *Le libéralisme* naissait, *inventait la mondialisation*. Une nouvelle économie se mettait en place... »²⁶ Tous les historiens sérieux -Marx²⁷, Braudel, etc.- s'accordent à dire que la mondialisation naît vers la fin du XV^e siècle. Aujourd'hui, nous vivons la fin de la mondialisation... Sans commentaire.

Théoricien de l'histoire. On peut lire que *La fabrique du crétin* s'intéresse à « l'enseignement de l'Histoire [qui] *renseigne l'avenir*. Les siècles passés, en bref, donnent *tous les mots et les clefs du présent.* »²⁸

Cette thèse, très répandue chez les professeurs, part d'une double confusion ; d'abord, elle confond l'ordre de la genèse et celui de la connaissance ; ensuite, dans la tradition positiviste, elle présuppose, que le présent est le résultat de l'accumulation du passé. Or, le passé ne donne nullement « *les clefs du présent* » ; c'est le contraire qui est vrai. C'est le présent qui est la clef²⁹ de l'explication du passé. Comme l'a, par exemple, magistralement démontré Georges Duby dans *Le dimanche de Bouvines*, l'histoire est une reconstruction après-coup ; celle-ci a d'abord pour objet et pour but d'être au service du présent, de servir les intérêts du présent. Sans autre commentaire.

Pédagogie. La critique principale qu'il adresse aux « *psycho-sociaux-pédagogues*, [c'est d'avoir] *créé [...] toutes sortes de procédures d'information car l'information doit remplacer le savoir...* »³⁰ Sans sourciller, il ajoute « *Ce que [l'élève] désire [...], c'est d'obtenir des informations différentes, sérieuses, et qui se tiennent.* »³¹ Des *informations* sérieuses ne restent-elles pas des *informations* ?

Biologie. Il écrit : « *Le cartésianisme ne fut jamais qu'une recombinaison de neurones déjà pleins, non le mode de remplissage de cerveaux vierges.* »³² Phrase absolument incompréhensible. La découverte du neurone (1873) est à peine antérieure à la publication, par Camillo Golgi, de son

²⁴ LFC, page 30.

²⁵ LFC, page 96.

²⁶ LFC, page 34.

²⁷ Marx explique à la fois la genèse et la structure du capitalisme. La formulation la plus algébrique qu'il donne est celle contenue dans le *Manifeste du parti communiste*, où il écrit : « La grande industrie a créé le *marché mondial* préparé par la découverte de l'Amérique. Le *marché mondial* accéléra prodigieusement ceux du commerce, de la navigation, des voies de communication... » [...] Poussée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit *le globe entier*. [...] Par l'exploitation du *marché mondial*, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation... » K. Marx, F. Engels, *Manifeste du parti communiste*, I^{ère} partie, « Bourgeois et Prolétaires ».

²⁸ LFC, page 79.

²⁹ On trouve chez Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, la note suivante : « L'anatomie de l'homme est la *clef* de l'anatomie du singe. »

³⁰ LFC, page 44.

³¹ LFC, page 31.

³² LFC, page 55.

article fondamental, « Sur la structure de la substance grise du cerveau. », article écrit plus de deux siècles après la mort de Descartes.

Anthropologie. « Si l'homme a survécu, c'est qu'il est la bête la plus *polyvalente* qui soit. »³³ Vieux souvenir usé d'un passage en terminale ? Dans le premier *Discours*, Jean-Jacques Rousseau forge un concept philosophique -la *perfectibilité*- qui définit l'essence humaine, qui n'est pas du tout la même chose que la *polyvalence*. La polyvalence est un concept technique élaboré au début du XXème siècle. L'homme est perfectible et la pince universelle est polyvalente.

Psychologie. Jean-Paul Brighelli écrit : « L'élève n'est une *personne* que dans la mesure où il est *élève*. » Puis, « Si le *bébé* n'est pas une *personne*, il n'est pas un *individu* -ni l'*enfant*, ni l'*adolescent*.³⁴ Enfin, « Un *élève* appartient, en classe, à une communauté d'élèves. A peine s'il est un *individu*, même s'il reste une *personne*. »³⁵ Redoutable, n'est-ce pas ? Que répondre à ce tas d'âneries ?

Psychanalyse. On peut lire : « *Chacun se débarrasse de son Œdipe comme il peut [...] pour se sentir enfin adulte, et s'ouvrir le champ du crétinisme patenté.* »³⁶ Champ immense... Que peut bien vouloir dire « *se débarrasser de son Œdipe* », soit ce qui nous colle à la peau ? Comment se débarrasser de son histoire ? L'Œdipe n'est-il pas le *noyau de son être -der Kern seines Wesens-*, dit Freud ? Sans commentaire.

Finalités de l'enseignement. Avec grande maladresse, il tente de rapporter l'enseignement scolaire à un hypothétique apprentissage de l'esprit critique : « *Il faut du savoir pour oser une protestation.* »³⁷, « *L'intelligence est moins adaptation que contestation.* », Et, pour conclure, il affirme exactement le contraire : « *C'est avec de solides connaissances générales [...] que l'on peut s'adapter.* »³⁸ Sans commentaire.

Couronnement philosophique. A propos des nouveaux programmes, on peut lire qu'ils ne contiennent : « ... rien d'*abstrait* ; rien de *compliqué*, rien de *savant*... »³⁹ On doit donc supposer que l'abstrait est plus *compliqué*. Or, au détour d'une phrase, l'agrégé-normalien explique exactement le contraire : « Watson et Crick ont *su* qu'ils avaient *compris* l'ADN quand le *schéma* de la molécule, sur le papier fut ostensiblement *beau*. »⁴⁰ A la fin de l'analyse chimique, l'objet est représenté par un *schéma*, écrit le pédagogue... Mais qu'est-ce qu'un *schéma* sinon un *objet abstrait* ! Il est donc nécessaire de conclure que l'abstrait est beaucoup plus facile que le concret. C'est la raison pour laquelle l'instruction commence vraiment une fois que les très jeunes élèves passent du *sensible* à l'*abstrait*. C'est une condition nécessaire pour retourner, beaucoup plus tard - non pas au sensible-, mais au *concret* ; *parce que le concret est beaucoup plus difficile à appréhender*⁴¹. Penser que le sensible est plus aisé à saisir que l'abstrait, écrit Hegel est « *une erreur*

³³ LFC, page 63.

³⁴ LFC, page 167.

³⁵ LFC, page 32.

³⁶ LFC, page 20.

³⁷ LFC, page 131.

³⁸ LFC, page 63.

³⁹ LFC, page 14.

⁴⁰ LFC, page 160.

⁴¹ C'est la raison pour laquelle les étudiants en médecine travaillent d'abord en *regardant* des *schémas* de foie, de rein, etc. avant de passer à l'observation *in vivo* du foie, du rein, etc. Il en est de même pour tous les apprentissages intellectuels. Les jeunes élèves apprentis-géomètres regardent des figures, sans pouvoir en dire plus tant qu'ils n'ont pas appris le calcul du périmètre ou de la surface du triangle ($1/2 \cdot h \cdot a$), formule complètement abstraite, indifférente à la forme du triangle.

complète [...] ; dans la pensée [...], c'est précisément ce qui est le plus abstrait qui est le plus facile. » Sans autre commentaire.

Bref moment de lucidité ? Auto-analyse ?

Il écrit : « *Et la guerre, la grande guerre, c'est la lutte contre la bêtise.* »⁴² Mais il ne fait, et cela se confirme à chaque page, que « *déblatérer sur ce qu'il ne connaît que par oui-dire* »⁴³ et « *bombarder [le lecteur] de propositions contradictoires* ». ⁴⁴

Porteur d'une « *pensée molle, une pensée loukoum* »⁴⁵, il « *se croit lui aussi autorisé à écrire.* »⁴⁶ « *Ne vivons-nous pas une époque où tout le monde se croit écrivain ?* »⁴⁷ C'est bien vrai ! D'une lucidité étonnante, il confesse que la télévision « *offre leur quart d'heure de gloire aux plus humbles, à n'importe qui, à nous tous -puisque chacun, par définition, a quelque chose à dire d'essentiel...* »⁴⁸

Un tel style méritait récompense. Le président Sarkozy sut lui être reconnaissant...

⁴² LFC, page 143.

⁴³ LFC, page 43.

⁴⁴ LFC, page 55.

⁴⁵ LFC, page 132.

⁴⁶ LFC, page 88.

⁴⁷ LFC, page 201.

⁴⁸ LFC, page 168.

I / 2 Nicolas Sarkozy ou « la meilleure partie de la cour »

On connaît les rapports extrêmement tendus que celui qui fut président de la République entretient avec la culture ; il la méprise, méprise les hommes de culture et méprise par avance tous ceux qui lisent... Président de la République, il voudrait être le roi d'une fourmilière où règne la spécialisation des tâches. Mais quoi ! Comment une guichetière pourrait-elle lire quelque ouvrage de Mme de Lafayette ? Chez lui, cette haine est viscérale. Il a l'arrogance des riches beaufs de la banlieue ouest. Planqué derrière trois rangées de gardes du corps et plusieurs compagnies de CRS, il est capable de toutes les audaces littéraires... Par exemple, style grand siècle : « *Casse-toi, pauvre con !* » Même le Premier ministre en exercice dut le reconnaître : « *Sarkozy 'abaisse le niveau'*. 'Et, ajoute-t-il « **p**lus on abaisse le niveau, plus on contribue à augmenter cette pelote anti responsables publics. »⁴⁹

Au début du mois d'octobre 2015, un des plus fidèles soutiens de Nicolas Sarkozy, Nadine Morano, mit le feu aux poudres en qualifiant la France de « *pays de race blanche* ». Ce qui obligea son patron à se séparer de cette fidèle amie en faisant une mise au point sévère au cours d'un meeting public. L'affaire occupa la sphère médiatique une bonne semaine, jusqu'à ce qu'enfin, le chef parlât. On entendit en boucle cette partie du discours de Nicolas Sarkozy pendant plus de deux jours... On pourrait penser qu'on nous rendait la partie du discours la plus brillante, ce ne fut que la plus bruyante. On l'entendait brailler : « *La France, c'est une idée, c'est un idéal, c'est une espérance, c'est une langue, c'est une histoire, c'est une culture. Est Français tous ceux qui aiment la France, qui parlent le français, qui respectent les lois de la République française et qui aiment la culture française sans aucune distinction de couleurs, de races.* »⁵⁰

Déclaration pitoyable. Même si le parti, dont Nicolas Sarkozy est le président, rencontre quelques difficultés financières, il peut encore s'entourer d'équipes qui préparent ses dossiers, de plumes qui préparent ses discours, etc. En l'occurrence, on est saisi d'effroi. Dans ce discours, il est donc question de la France, des Français, de la culture française, etc. Matières éminemment sérieuses lorsqu'elles ne sont pas électorales...

Qui peut supporter cet « **Est Français tous ceux** qui... » ? En français, soit on écrit, « **Est Français, celui** qui... » ; soit on écrit, « **Sont Français, tous ceux** qui... ». Il semble qu'aucun membre du personnel des plumes du parti *Les républicains* n'aient aperçu l'énorme faute. Il n'y avait aucun espoir que le président le plus inculte de la Vème République remette de l'ordre dans ce charabia. Par ailleurs, il a fait savoir qu'il ne s'occupe pas plus de grammaire que du financement de ses campagnes électorales ; en certaines circonstances, l'argent ne l'intéresse pas... En campagne, sans doute ne se préoccupe-t-il que du choix des tissus de ses pantalons !

Mais on aurait pu espérer qu'un journaliste se fende d'une chronique assassine, vengeresse ; s'indigne d'une telle inculture élémentaire. Eh bien, non ! L'entière communauté des journalistes n'a rien vu, rien entendu ; pas plus que la communauté pour la communauté politique...

On aurait pu espérer qu'un humoriste se fende d'un pamphlet vengeur, écrit au vitriol, au moment où l'ex-président de la République, candidat à la candidature à la présidence, présentait son plan d'action pour l'école. Il y avait pourtant de quoi se faire les dents... Eh bien, non !

Au moment où Nadine Morano inventait une France, « *pays de race blanche* », son adversaire d'un jour inventait une nouvelle race, la *race multicolore*. En effet, le discours de Nicolas Sarkozy affirme

⁴⁹ A. Rovan, « Au Caire, Valls étrille Sarkozy qui 'abaisse le niveau' », in *Le Figaro.fr*, 11 octobre 2015. J'ai recopié la phrase telle qu'elle est écrite, avec ses fautes.

⁵⁰ N. Sarkozy, Discours de Béziers, 8 octobre 2015.

qu'il existe une telle race multicolore. On lit : Est Français tous ceux [...] qui aiment la culture française **sans aucune distinction de couleurs, de races.** »

Les pluriels indiquent sans ambiguïté qu'il existe plusieurs races dont une race multicolore. Les plunitifs du président auraient pu et dû s'aviser de relire et se contenter de reproduire ce qui est écrit. L'Article II de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948 proclame que : « Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, **sans distinction aucune, notamment de race, de couleur...** »⁵¹ Ces étourdis ne sont même pas capables de faire un copier-coller.

Nicolas Sarkozy a-t-il lu et compris ce qu'il a dit ? Rien n'est moins sûr ! En effet, il dit : « *Est Français tous ceux qui [...] **qui parlent le français...*** » Il est donc en grand danger de déchéance de nationalité, tant son français est approximatif...

« *Est Français tous ceux qui [...] **respectent les lois de la République française...*** » Si cela est vrai, le pays va vite se dépeupler, et Nicolas Sarkozy risque d'être déchu une seconde fois de sa nationalité. Il a quasiment mérité le statut d'apatride...

A propos de Nicolas Sarkozy, un cadre du parti LR dit : « *Il a un talent indéniable qui peut faire illusion, mais une fois que l'on sort d'un meeting et qu'on réfléchit deux secondes à ce qu'il y a dit, il n'en reste rien.* »⁵² Ma foi...

⁵¹ Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (*adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 à Paris*).

⁵² E. Salvi, « Son image, son parti : Nicolas Sarkozy enchaîne les déconvenues », cité in Mediapart, 15 octobre 2015.

I / 3 François Hollande ou « la langue du roy »

Certes, en matière de saccage de la langue, Nicolas Sarkozy rencontre de nombreux concurrents sur la place du théâtre politique ; mais son concurrent le plus sérieux n'est autre que son successeur au Château. Chacun d'eux devrait faire campagne avec un bonnet d'âne vissé sur la tête...

A tout seigneur, tout honneur. Dans *Le Figaro.fr* du 4 septembre 2015, on pouvait lire un article tragique et désopilant de Christian Combaz reproduit en note. Ce dernier, à juste titre pas qu'un peu fier de sa contribution, précise que « le communiqué de presse écrit, envoyé à tous les journaux, relatif aux réfugiés de Syrie entrera certainement dans l'histoire. En tout cas je me flatte d'y contribuer. »⁵³

⁵³ C. Combaz, « Communiqué truffé de fautes : sait-on parler français à l'Elysée ? », in *Le Figaro.fr*, 4 septembre 2015. « Palais de l'Elysée / Mesdames, **messieurs** (*sic, sans majuscule*), j'ai reçu - et c'était la troisième fois - le Premier ministre d'Irlande Enda Kenny, avec lequel j'ai noué des relations d'amitié, avec des participations au Conseil européen qui nous ont rapprochés sur les grandes questions. Nos deux pays sont liés par l'histoire, et à chaque fois qu'il y a eu des épreuves, l'Irlande et la France **ce** sont toujours **retrouvés**. *Irlande et France au féminin, donc retrouvées*. [...] Aujourd'hui il y a une épreuve, celle du drame des réfugiés. Une image fait le tour du monde. Elle suscite une émotion, elle est partagée. Un enfant qui est retrouvé noyé sur une plage en Turquie parce que sa famille voulait rejoindre la Grèce et donc l'Europe. C'est une tragédie, mais c'est aussi une interpellation à l'égard de la conscience européenne. (*Ou le Président vient de lire Christine Angot, ou il essaie d'imiter le relâchement général pour se rapprocher du peuple, ce qui est un mauvais calcul parce que même le plus obscur conseiller municipal d'un village de cent habitants aurait écrit « nous sommes témoins d'une situation qui nous serre le coeur » et non « il y a une épreuve ». Quant à une « interpellation à l'égard de », c'est une autre langue que le français.*) [...] Certaines [familles] ont été accueillies dans les pays voisins qui souffrent **eux même**. (*Sic*) [...] J'ai également appelé le Président turc ERDOGAN puisque c'est là que **c'est** passé le drame. (*Sic*) Ce drame, c'est aussi celui qui peut se produire, encore au moment où je parle, où des familles cherchent à traverser. (*Traverser quoi? Où? « Qui peut se produire » n'appelle donc aucun complément?*) [...] Et j'ai eu avec la chancelière MERKEL depuis déjà plusieurs jours, la volonté de prendre une initiative. (*Observons que le président n'a pas pris une initiative, il en a eu la volonté, et depuis plusieurs jours, donc c'est du sérieux*). Cette initiative consiste à saisir le Président de la Commission Européenne, le Président du Conseil européen, tous nos partenaires, pour que nous puissions mettre en œuvre une politique d'immigration et d'accueil qui soit digne de ce que nous représentons lorsqu'il s'agit de personnes qui n'ont pas vocation à venir ici et qui soit humaine pour que les réfugiés puissent être, dans la mesure du possible, lorsqu'il n'ont pas d'autre issue, accueillis en Europe. (*Voilà une phrase qui restera dans les annales de la vie publique française et servira sans doute à illustrer la confusion d'esprit qui règne en ce moment à l'Elysée, et qui répond à la terreur de devoir dire quelque chose de ferme et de précis devant une situation qui vous dépasse totalement.*) [...] Je ne voudrais pas que l'on en reste simplement au registre de l'émotion que nous avons d'un enfant de trois ans, son frère à peine plus âgé et puis d'autres familles, celles que nous ne voyons pas. (*Au registre de l'émotion que nous avons? Encore bravo. La France de nos pères nous regarde mais, Dieu merci! elle ne nous entend pas.*) [...] L'Irlande a montré qu'en quelques années elle était capable, alors qu'elle était ce qu'on appelait « sous programme » de **connaitre** maintenant une croissance et une stabilité. (*Pas de tiret, pas d'explication sur ce qu'est le « sous-programme », pas d'accent à « connaître »*) [...] Nous avons aussi nos deux pays, sur le plan culturel, une volonté commune d'échanger des étudiants (*Belle marquise, d'amour vos yeux mourir me font*). [...] Enfin nous avons abordé trois sujets, je ne **serais** pas plus long. (*Serai, au futur et non au conditionnel*) [...] **J'aurais** (*idem*) l'occasion de m'en entretenir d'ailleurs avec David Cameron. [...] Il est donc tout à fait nécessaire d'avoir un mécanisme qui puisse prendre la situation de chaque pays européen et de voir ce qu'il est possible de réserver comme accueil dans ce pays-là, en fonction de ses caractéristiques. (*Le président veut sans doute dire « analyser » la situation et non la « prendre », mais que vaut un discours où il est nécessaire d'imaginer, sans cesse, ce que l'orateur veut dire?*) [...] Enfin, nous avons la responsabilité de régler la question syrienne, et je peux le dire d'autant plus facilement que la France a été toujours à l'initiative. Nous avons la responsabilité de faire en sorte qu'une solution politique puisse être trouvée (*Outre la présomption qui consiste à vouloir régler la question syrienne, toujours le style passif de la Présidence, qui consiste à réunir les conditions de l'action sans s'y mêler vraiment. Le lecteur observera qu'il y a dans cette phrase un empilement de trois passivités façon grenouille qui veut se faire plus grosse que le boeuf: on jouit d'abord d'un état de responsabilité, en somme on est content d'être aux affaires, mais pour faire quoi? Pour « faire en sorte » qu'une solution « puisse » être trouvée.*) [...] Nous n'avons pas simplement à tenir des discours, nous avons à prendre des décisions, etc. (*Surtout, pour être franc, des discours comme ceux-là. Le Président*

De son passage à l'ENA, l'actuel président de la République n'a retenu qu'une figure de rhétorique, l'anaphore. Jeune énarque, il s'exerçait déjà à fabriquer des phrases qui pourraient attendrir les électeurs. Alors, celle qui était déjà sa compagne fut aussi son public admiratif. Le soir, il déclamait quelques anaphores devant elle ; lorsqu'elle en avait assez, elle applaudissait. Il a retenu cette phrase de Jules Guesde : « En politique, si on ne se répète pas, on se contredit. » Les électeurs sont tellement c... Pour tout bagage, pour toutes les circonstances, dans sa poche droite, il tient... « *La France, c'est...* » Dans la poche gauche, il a « *Moi président...* » C'est tout ce qui restera de ses cinq années passées au Château... Le roi dit « *Nous...* » ; le président dit « *Moi...* »

Question vocabulaire, il n'est pas regardant. Il respire l'air du temps. Par exemple, il apprend que des soldats français ont été accusés d'avoir violé des enfants en Centrafrique au cours des opérations militaires menés par les dits libérateurs... Jadis, face à de tels soupçons, un président de la République aurait *pris position* ; aujourd'hui, un président de la République *réagit*.

Jadis, un président de la République aurait déclaré regretter profondément cette situation ; il aurait témoigné son profond respect aux victimes, aurait affirmé avec fermeté que la France ferait tout ce qui est en son pouvoir pour aider les commissions d'enquête à faire la clarté et surtout que « Si les faits s'avéraient exacts, ils seraient traités par la Justice, pour ce qu'ils sont, comme des **crimes** et les présumés criminels seraient, le cas échéant, condamnés par des juges du tribunal d'Assises. »

Aujourd'hui, le président de la République dit : « Si certains militaires se sont *mal comportés*, je serai implacable... » Son ministre de la Défense en rajoute : « Si les *faits* sont avérés, je ne mesurerai pas ma colère, parce que lorsque le soldat français est en mission, il est la France. [Et, provocateur, ajoute que] Si d'aventure un seul d'entre eux a commis de tels *actes*, qu'il se dénonce immédiatement. »

Les éventuels coupables doivent bien rigoler !

Mais ce n'est pas le plus grave... Jadis, le viol était considéré comme un **crime** et traité comme tel ; il relevait donc de la justice pénale. Le terme de « *comportement* » n'a aucun lien substantiel avec le droit. Les cadres étriqués de la psychologie comportementale distinguent en continuum des degrés de comportements différents, plus ou moins bien adaptés, plus ou moins adéquats à une tâche. Si on considère que le viol est un crime, on marque aussitôt une rupture, une discontinuité entre « *faire l'amour* » et « *viol* » ; ces deux actes sont pensés comme hétérogènes, étrangers l'un à l'autre, de différente nature. Le fait, le simple fait de considérer qu'un *viol* est un *comportement*, le réintroduit aussitôt dans la sphère sexuelle. « *Faire l'amour* » et « *viol* » sont alors considérés comme des comportements de même nature ; seule l'intensité diffère. En deux phrases, le président de la République et un de ses principaux ministres, reviennent sur plus de cents ans de luttes, notamment celles des femmes...

Dès lors qu'il est un traité comme un *comportement*, un *viol* ne relève plus de la justice, mais de la psychologie, c'est-à-dire que son traitement relève de soins. Dans le pire des cas, le chef -tout-puissant /impuissant- froncera les sourcils, ajoutera une punition plus ou moins sévère. Les cadres du droit distinguent *infractions et contraventions, délits, crimes*. Les premiers relèvent du tribunal d'instance, les seconds du tribunal de grande instance, les troisième du tribunal d'assises.

nous dit en somme que rien ne vaut les actes, ce qui est sage quand on s'exprime comme cela, mais en politique la parole est un acte aussi, et là, il s'agit en permanence d'un acte manqué.)

En conclusion on peut s'interroger sur la qualité (ou l'intention) de ceux qui ont à relire ce genre de prose avant de l'envoyer. Ou ils sont carrément nuls, ce qui est une éventualité, ou ils font exprès de laisser passer des bourdes pareilles sans la moindre remise en forme pour accabler leur patron. En ce sens on pourrait parler de véritable coup d'état linguistique, ce qui serait une première. »

Tout cela disparaît corps et bien. En l'occurrence, le président endosse la place du juge : « *Je serai implacable.* », dit-il. Mais cela ne veut strictement rien dire du tout. Le président n'a aucun pouvoir judiciaire, sinon le droit de grâce. Pis encore, le ministre dit : « *Je ne mesurerai pas ma colère.* » Cette phrase n'est qu'une affirmation, à peine masquée, d'une impuissance à agir, et même d'une intention et d'une volonté de ne pas agir. En quoi le fait d'être très « *en colère* », « *implacable* » constituent-ils des sanctions, des condamnations.

Pauvres sires ! Notons d'abord que, à notre connaissance, aucun journaliste, aucun de nos fameux philosophes si attachés à la défense des droits de l'Homme n'a cru bon de devoir pointer ces étranges déclarations, ce qui est déjà d'une extrême gravité. C'est que, eux aussi, respirent l'air du temps et se complaisent à téter le poison du comportementalisme ; d'abord, parce qu'il y a grand avantage...

Le comportement est devenu le parangon du refus de penser. Par exemple, nous garderons longtemps en mémoire cette extraordinaire interview de complaisance de Dominique Strauss-Kahn par son amie Claire Chazal un dimanche soir sur TF 1. Au cours de cette interview, celle-ci pose la question suivante : « Que s'est-il passé dans cette chambre du Sofitel ? Celui-ci répond aussitôt : « *J'ai eu un **comportement** inapproprié.* » Il est loisible de traduire cette phrase en français :

a) Ce que J'ai fait, Je ne vous le dirai pas.

b) Ce que J'ai fait, que Je qualifie Moi-Même de *comportement*, ne relève pas des tribunaux, mais de la psychologie, de Mon sentiment intime.

c) Ce que Je fais, tout ce que Je fais, notamment en matière sexuelle, relève, et ne relève, par définition, que de la sphère privée.

c) Je confesse ; ce que J'ai fait n'est pas très « *propre* » (*inapproprié*), mais...

d) Mais Je décide, conformément à Mon libre-arbitre, que ce que J'ai fait n'est ni délictueux, ni criminel, au sens juridique.

d) Moi, président de Mon tribunal, juge seul en Ma seule âme et conscience, et Me relaxe.

L'alter ego du président passé ne dédaigne pas parler la même langue *behavioriste* que le président actuel. Récemment, il glissait : « *Le préjudice pour ma réputation qui m'est fait par cette scandaleuse affaire Bygmalion est immense et je me réserve, le moment venu, de demander à ce qui se seront mal **comportés** de rendre des comptes.* »⁵⁴ Au lieu d'écrire : « Le préjudice que je subis dans le cadre de ce qu'on appelle l'affaire Bygmalion est immense. Je me réserve le droit, le moment venu, de demander réparation. »

Il n'est pas loin le temps où le président Sarkozy fustigeait « les problèmes que pose le **comportement** de certains parmi les gens du voyage et les Roms »⁵⁵.

A propos de Nicolas Sarkozy, Manuel Valls déclare : « Son langage et son **comportement** sont dangereux pour la démocratie. »⁵⁶ Le « **comportement** » de Sarkozy est dangereux ? C'est-à-dire ?

Tout au long de ses profondes réflexions philosophiques, très proches de celles de son ami Brice Hortefeux⁵⁷, Claude Guéant déclare : « En 1905, il y avait très peu de musulmans en France, aujourd'hui il y en a entre 5 et 6 millions. Cet accroissement du nombre de fidèles et **un certain**

⁵⁴ <https://www.mediapart.fr/journal/france/170216/affaire-bygmalion-la-defense-par-labsurde-des-sarkozystes>

⁵⁵ T. Sérafini, J.-M. Sicot, « Roms et gens du voyage : le tour de vis de Sarkozy », in *Libération*, 29 juillet 2010.

⁵⁶ E. Haquemard, « Les Français sont encore sceptiques à l'égard du P.S. », in *Le Parisien*, 7 novembre 2010.

⁵⁷ Muni d'une pensée de comptable, l'horizon intellectuel de l'ex ministre de l'intérieur est borné par le « pas beaucoup », « beaucoup », etc.

nombre de comportements posent problème. »⁵⁸ M. Claude Guéant n'est pas sans ignorer qu'un certain nombre, et chaque jour un nombre plus certain, de ses « **comportements** » posent aussi problème...

Tout passe à la sauce comportementaliste...

« Les immatriculations de voitures neuves augmentent en Europe ». « [...] Des deux groupes français, c'est Renault qui s'est le mieux **comporté**. », in *Le Point.fr*, 19 mai 2015. Jadis, on aurait écrit : Des deux groupes français, c'est Renault qui a été le plus **performant**. ». Histoire de maintenir un certain niveau de vocabulaire...

R. David, « Les **comportements** à suivre pour éviter la noyade »⁵⁹. Jadis, on aurait écrit : « Les **gestes** à faire pour éviter la noyade. » Le sens de la nuance...

Le **comportement** est en passe d'être l'instrument d'analyse de toute parole, de tout acte, de toute réaction, de toute attitude, de tout jugement, etc. La langue de la psychologie comportementaliste est devenue impériale. En 1933, Bertolt Brecht écrit « Le fascisme traite la pensée comme un comportement. Ce qui (innovation) fait d'elle un acte au sens juridique, le cas échéant criminel, et passible des sanctions appropriées. »⁶⁰

⁵⁸ C. Menegaux, « Guéant : la hausse du nombre de musulmans pose problème », in *Le Figaro.fr*, 5 avril 2011.

⁵⁹ in *Le Figaro*, 22 juillet 2015.

⁶⁰ B. Brecht, *Ecrits sur la politique et la société*.

I / 4 Au hasard des échanges épistolaires ou la basse-cour

Que se passe-t-il lorsqu'on lit respectueusement -eu égard à Vaugelas, évidemment- sa correspondance privée ? Eh bien, là aussi, on sent cette lassitude générale, cette démission politique et intellectuelle qui pèsent lourdement sur les échanges.

I / 4 / 1 - Courrier I... A un professeur agrégé, docteur en philosophie

Je renvoie à son auteur un texte de pétition adressé pour signature. Professeur agrégé de philosophie, docteur en philosophie, auteur apprécié pour ses nombreux essais philosophiques, auteur d'innombrables articles dont la plupart méritent d'être lus et relus... Je ne reprends ici que la partie orthographe, grammaire, conjugaison de la correction et laisse de côté la partie conceptuelle.

« Cher X,

Il est évident que je ne signe pas ce texte en l'état, d'abord parce que je suis professeur et considère que le professeur, plus qu'un autre, doit défendre la langue française ; ensuite, parce que je suis un militant politique et considère qu'un texte de pétition ne peut pas laisser prise au moindre malentendu. Je reprends donc ton texte à mes risques pour proposer les remarques ci-dessous. D'abord, grammaire, orthographe, conjugaison...

Titre : « Pour la *Levée* [*levée est un nom commun. Supprimer la majuscule.*] de l'état d'urgence. »

Paragraphe I/

ligne 1, 2 : « ... Francois Hollande et le *gouvernement* de Manuel Valls... » [*Ici, le mot Gouvernement prend une majuscule parce qu'il désigne nommément ce Gouvernement de Manuel Valls.*]

ligne 2 : « ... ont *décidé* [Terme impropre. Préférer '*ont promulgué*' ou bien '*ont décrété*'... 'l'Etat d'urgence' ».]

ligne 2 : « ont décidé '*l'Etat* d'urgence' » [*On n'écrit pas 'l'Etat d'urgence', cela ne veut rien dire du tout, mais on écrit 'l'état d'urgence'. Comme on n'écrit pas « Je suis dans tous mes Etats. » Etc. Dans l'expression 'état d'urgence', état est un nom commun.*]

ligne 2, ligne 3 : « ... présenté par les sommets de l'état... » [*Encore perdu ! Et là, on écrit 'présenté par les sommets de l'Etat'. Etat est un nom propre désignant une instance politique.*]

ligne 4 : « ... et , protéger les *français*'... » [*Pas de chance ! Ici, 'Français' n'est pas un adjectif, mais un nom propre. On écrit 'les Italiens', les Grecs, etc. Et on écrit : Je suis italien, allemand... Ou bien, on écrit : 'Je suis un Italien, je suis un Grec...]*

ligne 5 : « A leur demande, *l'assemblée* nationale... » [*Ici, l'Assemblée nationale désigne, non pas une assemblée quelconque, mais une entité politique, comme le Gouvernement de Manuel Valls, la République espagnole...*]

Paragraphe II/

ligne 6 : « ... des préfets, représentants directs du *gouvernement*... » [*Ici, le texte n'est pas clair. S'agit-il du 'gouvernement' ou du 'Gouvernement' ? La loi du 6 février 1992, et le décret n°2004-374 modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 définissent le préfet comme le*

‘dépositaire de l’autorité de l’État dans le département.’ L’Etat n’est ni le ‘gouvernement’, ni le ‘Gouvernement. Etc. »]

ligne 7 : « La *place* du pouvoir judiciaire comme *garantie* des libertés est *bafouée*. » [*Le sens de cette phrase n’est pas très clair. Je préférerais écrire : ‘Les prérogatives du pouvoir judiciaire garant des libertés sont sérieusement réduites.’*]

ligne 8 : « ... doit permettre au ministre de *l’intérieur*... [En français, on écrit ‘*doit permettre au ministre de l’Intérieur*... »]

ligne 10 : « Menace contre les libertés individuelles, *l’Etat d’urgence* aboutit... » [*Encore une fois, ‘l’état d’urgence’*...]

Paragraphe III/

ligne 12 : « ... les moyens d’action, d’organisation, d’expression sur *le terrain* social et politique... » [N’est-il pas préférable d’écrire : ‘... *les moyens d’action, d’organisation, d’expression sur les terrains social et politique*...]

ligne 13 : « ... les moyens d’action, d’organisation, d’expression sur le terrain social et politique qui *concerne*... » [Ne convient-il pas d’écrire : ‘*les moyens d’action, d’organisation, d’expression sur le terrain social et politique qui concernent*...’ ou mieux ‘les moyens d’action, d’organisation, d’expression sur le terrain social et politique qui *donnent une consistance à la vie syndicale, associative et partisane*...’ ?]

Conclusion/

Ligne 4 : « ... pour exiger au nom de la *Liberté*, de la démocratie, de la république, la levée immédiate de *l’Etat d’urgence* » [On écrira plutôt : « ... *pour exiger au nom de la liberté, de la démocratie, de la République, la levée immédiate de l’état d’urgence* ».]

I / 4 / 2- Courrier II... adressé à un notaire

Ce courrier est un énième courrier en réponse adressé à un notaire dont le niveau de connaissance de la langue française est si imparfait que nous avons été contraints de saisir le président de la Chambre des notaires du département de Z.

Bonjour Maître B.L.,

Je prends connaissance à l'instant, du ci-dessus daté du 27 mars alors que je suis en train de poursuivre la rédaction de ma réponse à votre message menaçant du 22 mars.

Malheureusement, votre message ressemble aux précédents, si bien que je me demande si nous parlons la même langue, le français. Cela m'est vraiment très désagréable de devoir sans cesse vous rappeler à la langue française et ses usages (conjugaison, grammaire, orthographe, ponctuation, vocabulaire...). Le plus souvent, vos écrits sont à peine compréhensibles ; on doit essayer de deviner ce que vous voulez articuler. Si je puis me permettre, sans que vous en preniez ombrage, faites-vous aider !

D'autre part, vous m'avez rappelé que vous êtes « *officier ministériel* », placé sous l'autorité du Garde des Sceaux. Vous êtes donc juriste, homme de loi. Il est extrêmement préoccupant de lire dans ce message que vous faites référence à la *raison* (concept philosophique), à la *logique* (catégorie limite entre la philosophie et les mathématiques), à l'*histoire* (discipline qui vous est étrangère en tant que juriste), à la *légitimité* (concept philosophique), mais vous ne faites aucune référence au *droit*, à la *loi*, au cadre de *légalité* auxquels vous êtes, par profession, rivié. En l'espèce, votre charge vous impose aussi, c'est la seule chose qui justifie que vous receviez salaire, de respecter et faire respecter les *lois* dans le cadre de la succession Monsieur M.T. Sans cesse, vous brisez le lien de confiance qui devrait nous unir. Vous avez installé une atmosphère extrêmement désagréable entre les héritiers dont vous êtes censé représenter les intérêts. Vous en êtes le principal responsable. Sans cesse, vous vous placez en dehors du cadre de légalité dans lequel vous devriez être attaché. Cette fois, vous exagérez. Dans un souci de clarté, je reprends donc l'essentiel de votre texte...

Vous écrivez : « *J'ai relevé que votre souhait le plus cher serait que la succession de Monsieur M.T. soit réglé par Maître R.G. et ce pour des raisons de commodités. [...] J'estime que votre demande est tout à fait légitime . Il est donc tout à fait logique que Maître R.G. soit le Notaire [...] Vous avez tout à fait raison , Le Notaire de T. est historiquement le Notaire de la famille M.T. »*

J'ai écrit : « **Enfin, bien que je n'ai rien, a priori, contre Maître B.L. -il fut le notaire qui régla la succession après le décès de ma mère et je me suis alors félicité de son office- j'aurais préféré que la famille choisisse un notaire à T. (Il y en a deux, Maître R.G. et Maître G.) pour des raisons de commodités de transport.**

I / Premier point. Vous écrivez : « *J'estime que votre demande est tout à fait légitime .* » A de nombreux égards, cette phrase est complètement incohérente.

-D'abord, vous n'avez pas, ici, à vous prononcer sur la « *légitimité* » de ladite demande, mais sur sa *légalité*. Rien d'autre. Maître B.L., vous faites erreur ; nous ne sommes pas une bande de potes qui discutent dans un bistro sur la « *légitimité* » de telle ou telle chose, mais nous sommes inscrits dans un cadre de *légalité*. Vous refusez constamment de vous inscrire dans ce cadre.

-Ensuite, et j'insiste aussi sur ce point, je n'ai formulé aucune « *demande* » de cette sorte. Tout se passe comme si vous fabriquiez un *faux, virtuel mais actif*. Je vous prie donc de citer ce passage où j'aurais formulé une telle *demande*. En réalité, la phrase capturée ci-dessus est adressée à Madame

N.D. et s'inscrit dans le cadre d'un résumé du déroulement chaotique de cette succession. Elle revient sur les conditions anormales, illégales, dans lesquelles vous avez été choisi comme notaire de la famille par un seul des membres de cette famille parce que vous n'avez pas informé cette personne de ses droits et devoirs. Rien d'autre. S'il appert que vous ne trouvez aucune **demande** de cette sorte, je vous prie de bien vouloir immédiatement y apporter un démenti dans un courriel adressé à tous les membres de cette famille.

-Ensuite encore, je vous prie de m'indiquer en quoi une telle « **demande** », si elle avait été présentée par moi ou par **un seul** héritier, serait « **légitime** » ? On vous fait la grâce de corriger votre français. Lisons « **légale** ». Je n'ai trouvé aucune référence juridique allant dans ce sens. Au contraire. Par exemple, sur le site des chambres des notaires d'Île-de-France⁶¹, on peut lire : « *Après un décès, les héritiers choisissent généralement le même notaire pour régler la succession. Il arrive également fréquemment qu'ils se tournent vers le notaire de la personne décédée. Toutefois, si les héritiers ne s'accordent pas sur le nom d'un notaire, ils peuvent décider d'être conseillé par leur notaire. Dans ce cas, des règles professionnelles et déontologiques déterminent celui des notaires qui règlera la succession. La liberté de choix du notaire n'est pas totale, certaines règles s'imposent aux héritiers. En l'absence de conjoint : ce sera le notaire choisi par le plus grand nombre d'héritiers ou ceux ayant les droits les plus importants dans la succession.* » Donc, contrairement à ce qui a été fait jusqu'ici dans cette affaire, où l'arbitraire sans principe et la confusion la plus totale règnent, si quelqu'un avait formulé une telle demande, il conviendrait de demander **aux** héritiers de voter.

Cependant, encore une fois, et contre toute référence à la **légalité**, vous écrivez : « **Vous avez tout à fait raison, Le Notaire de T. est historiquement le Notaire de la famille M.T.** » Or, il est également clair et établi que le notaire de Tonnerre, celui que vous nommez le notaire « **historique** », n'est pas plus « **légitime** » qu'un autre notaire.

En outre, vous savez depuis le début de cette affaire, que vous n'êtes pas le « **notaire historique** » de la famille S./J. T. Et, évidemment, vous avez dû ou auriez dû consulter les archives de la Chambre départementale des notaires pour vérifier l'identité du notaire « **historique** ». Pourquoi n'avez-vous pas aussitôt conseillé à Madame N.D. de se tourner vers votre confrère de Tonnerre, Maître R.G., ladite « **notaire légitime** » ?

Il est particulièrement inélégant de votre part de rejeter les **torts** du côté de Madame N.D. En effet, vous écrivez : « je demande à Madame N.D. de passer à l'étude [...] pour récupérer **le dossier qu'elle m'a confié à tort** ». Que ne lui avez-vous dit lorsqu'elle est venue vous consulter une première fois ? Tous les torts sont de votre côté. Tous et absolument tous. Mais il y a plus grave. Ce que vous persistez à ignorer, ce sont les **lois** et, par exemple, celle-ci : ce sont les héritiers, et seulement eux, qui choisissent un notaire et non le notaire.

Pour ma part, je lui conseillerais de n'en rien faire. En effet, légalement, vous n'avez aucun droit à demander à Madame N.D. de reprendre un dossier en cours de traitement par vous-même. Madame N.D. n'est pas la dame qui fait vos courses ! Si vous souhaitez vous **dessaisir** de l'affaire, faites-le conformément aux **lois**.

Enfin, j'ajoute que, si j'avais voulu formuler une telle demande que vous avez inventée pour échapper à vos responsabilités, j'aurais d'abord adressé un courrier à **tous** les héritiers également, conformément à la loi. Mais, comme nous avons déjà un notaire, même s'il a été choisi dans des conditions à la limite de la légalité, j'aurais d'abord dû demander aux héritiers d'ouvrir une **procédure de dessaisissement** de Maître B.L., par exemple pour incompétence, en motivant ma décision. Dans un deuxième temps, et dans un deuxième temps seulement, j'aurais proposé le choix d'un autre notaire.

⁶¹ <http://www.notaires.paris-idf.fr/actualites/quel-notaire-choisir-pour-regler-une-succession>

II / Deuxième point. Vous écrivez : « « *J'ai relevé que votre souhait le plus cher serait que la succession de M.T. soit réglé par Maître R.G.* » Ensuite, j'ai écrit très exactement : « **Enfin, bien que je n'ai rien, a priori, contre Maître B.L. -il fut le notaire qui régla la succession après le décès de ma mère et je me suis alors félicité de son office- j'aurais préféré que la famille choisisse un notaire à Tonnerre (Il y en a deux, Maître R.G. et Maître G.) pour des raisons de commodités de transport.**

Vous ne le méritez pas, mais je crois qu'il faut vous aider. Pour être pédagogique, prenons un exemple. Si je dis « Les hommes **préfèrent** les blondes », il est impossible d'entendre que « **leur souhait le plus cher** » est d'emporter une blonde dans leur lit et personne d'autre ». Seule une profonde ignorance de la langue française peut autoriser une telle méprise.

Une telle méprise a aussitôt des conséquences pratiques de grande importance. Malins, ceux qui **préfèrent** les blondes ne renoncent ni aux brunes ni aux rousses. Ils peuvent donc partir tranquillement pour l'Italie... Les seconds, prisonniers de leur **vœu le plus cher**, doivent renoncer à visiter la Toscane, Venise et Florence, etc. Mais les malheureux doivent aussi renoncer à une Sophia Loren, une Claudia Cardinale, etc. parce qu'ils ont prononcé leur **vœu le plus cher**. Ils peuvent bien partir pour l'Italie, mais ils sont presque condamnés, soit à la chasteté, soit à la masturbation... Un vrai calvaire, n'est-ce pas ? En même temps, mais je crois que vous avez presque compris... La nuit, l'homme qui préfère les blondes, laisse sa porte ouverte ; celui qui a prononcé ses **vœux**, la ferme. Son monde est étroit, borné. Le premier est un esprit curieux ; le second a un point de vue de valeur angulaire de zéro degré... Il est tout à fait regrettable qu'on doive vous rappeler de telles choses élémentaires.

Monsieur, comme je vous plains. Une telle carence des rudiments du vocabulaire vous interdit d'aller voir ce film magnifique, *Les hommes préfèrent les blondes*, vous n'y comprendriez rien. Et sachez que je regrette beaucoup que vous puissiez penser que je pourrais confondre les deux expressions, c'est-à-dire, que vous puissiez penser que je suis un imbécile. Cela est injurieux. Et vous osez écrire : « **En espérant avoir répondu à votre attente...** » !

Dès lors, je peux bien reprendre ma **préférence** (Notez qu'elle est écrite au conditionnel passé ; mais avez-vous une seule fois entendu parler de *conditionnel* ou de *conditionnel passé* ?) Donc, je répète à un détail près... « *Si les dix autres héritiers avaient demandé mon avis pour le choix d'un notaire, j'aurais préféré qu'il parlât et écrivît (imparfait du subjonctif) un français correct et compréhensible par tout un chacun. Mais si leur vœu le plus cher se portait sur un illettré, je ne m'y opposerais pas. Je peux justifier mon point de vue de la façon suivante : les Français ont élu successivement deux analphabètes à la tête de l'Etat, Nicolas SARKOZY et François HOLLANDE, ce qui autorise chaque citoyen à s'exonérer de parler et écrire sa langue ; donc, les notaires, les médecins, les plombiers, les architectes, les harengères, les professeurs, fussent-ils professeurs de français, etc. peuvent bien se foutre complètement de parler ou non correctement.* »

III / Conclusions.

a) Sur un ton grand seigneur, vous m'avez conseillé ... « **de mesurer [mes] propos et de [me] relire avant de [vous] adresser un mail.** » A bon droit, le professeur de philosophie note dans la marge de votre texte : « *Tissu d'âneries. Un vide conceptuel sidérant.* »

b) D'une part, il n'existe aucun écrit de moi indiquant que j'aurais fait la demande de charger un nouveau notaire du règlement du dossier de succession.

c) D'autre part, il n'existe aucun écrit de moi indiquant que je souhaite que Maître B.L. soit dessaisi de l'affaire de la succession de Monsieur M.T. afin de transmettre le dossier de succession à Maître R.G. Je répète, je n'ai fait aucune demande allant dans ce sens. Si on trouvait quelque document de cette sorte, ce serait un *faux*.

d) Il reste donc deux hypothèses à envisager. Soit vous voulez éviter de vous auto-dessaisir du dossier de succession par les voies légales, soit on vous a conseillé de vous retirer. Il s'agit d'en connaître les raisons. Ces décisions auraient-elles un rapport avec ce que vous écriviez dans votre message daté du 22 mars : « *Enfin je tiens à vous faire savoir que j'ai pris la décision de transférer à Monsieur le Président de la Chambre des Notaires de l'Yonne l'intégralité de vos mails injurieux , obscènes et nauséabonds, / Je me réserve donc la possibilité d'engager une procédure judiciaire à votre rencontre pour outrages et insultes à un officier ministériel dans l'exercice de ses fonctions.* » Croyez que je suis bien désolé que vous vous soyez senti offensé par mes propos, certes parfois un peu vifs. Je ne suis pas responsable de votre émotivité. Aujourd'hui comme hier, j'ai toujours pris soin d'étayer mes propos sur des faits dont on peut vérifier la consistance. S'il appert que je vous ai offensé en quelque manière, évidemment, je vous présenterais mes excuses. J'y reviens en détail dans la réponse que je vous adresserai dans les meilleurs délais.

e) Vous revenez souvent sur la question de votre charge de travail épuisante. Je peux bien vous décharger d'une part du fardeau qui vous accable. Désormais, je transmettrais moi-même pour avis à Monsieur le Président de la Chambre des Notaires de Z l'intégralité de mes mails et des vôtres. Je transmettrai une copie de ce mail et de ma réponse à Monsieur Jean d'ORMESSON, doyen de l'Académie française et à Madame Hélène CARRERE d'ENCAUSSE, Secrétaire perpétuelle de l'Académie française pour leur donner un exemple de la grande détresse de la langue française.

Vous terminez votre mail du 22 mars par cette formule détestable : *A bonne entendeur , salut ! Non, Monsieur ! En français, on écrit... A bon entendeur, on adresse son salut !*

Gilbert MOLINIER

I / 4 / 3- Extraits d'un Courrier adressé à un proviseur méprisant la langue française

Paris, le 19 septembre 2004
Monsieur le proviseur du Lycée Auguste Blanqui
93 404 Saint-Ouen Cedex

Objet : *Passeport pour Blanqui*. La honte du lycée Auguste Blanqui

Monsieur le proviseur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants. En tant que membre du personnel du lycée Auguste Blanqui, j'aurais dû recevoir dès le jour de la prérentrée, un exemplaire du carnet de correspondance des élèves, dit *Passeport pour Blanqui*, distribution que vous deviez organiser. Vous ne l'avez pas fait. Deux semaines après la rentrée, j'ai dû me procurer un exemplaire moi-même. Or, la lecture de celui-ci ne laisse pas d'inquiéter.

Rappel

a) Le Code de l'éducation (Article L121-2) précise : « *La lutte contre l'illettrisme constitue une priorité nationale. Cette priorité est prise en compte par le service public de l'éducation ainsi que par les personnes publiques et privées qui assurent une mission de formation ou d'action sociale. Tous les services publics contribuent de manière coordonnée à la lutte contre l'illettrisme dans leurs domaines d'action respectifs.* » Et il ajoute que (Article L 121-3) « *La maîtrise de la langue française [fait] partie des objectifs fondamentaux de l'enseignement.* »

b) De son côté, le Règlement intérieur du lycée (Préambule) indique : « *Le lycée est un lieu de transmission et d'acquisition des connaissances...* ».

c) Et, comme si ces textes ne se suffisaient pas, nous avons au lycée Auguste Blanqui un document, aussi indécent d'un point de vue littéraire que faux d'un point de vue linguistique, qui rappelle « *des décisions prises par l'ensemble des enseignants* » datant du 18 décembre 2002, signé du proviseur, intitulé « *Charte minimale d'exigences communes à toutes les disciplines. Pour une meilleure maîtrise de la langue française, et donc, des différents exercices soumis aux élèves.* » On y invite les élèves au « *respect rigoureux [...] des majuscules en début de phrase ; des points à la fin ; des accords ; des règles de conjugaison ; des règles de la syntaxe : les phrases doivent être correctement construites pour que le texte ait un sens...* »

d) Il est vrai qu'entre-temps, au cours d'un conseil de classe mémorable (devant les délégués !), vous avez soutenu ce mot indigne d'un professeur principal d'une classe de TES « *qu'un élève pouvait bien prétendre préparer Sciences Po. en faisant cinquante fautes d'orthographe ou de grammaire par page d'écriture et que ce n'était pas si grave* ». (Voir courrier du 05 décembre 2003, L.R.A.R : 7635 6017 8FR). Tous les professeurs y assistant, sauf un, ont acquiescé ! L'esprit Blanqui ? Laissons donc Sciences po. à sa popote agrammaticale !

La honte du lycée Auguste Blanqui

De telles aberrations pédagogiques devaient inmanquablement engendrer des catastrophes. La lecture du carnet de correspondance des élèves en illustrera l'étendue. Des dizaines de modifications ont été introduites en même temps que des *centaines de fautes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, de grammaire.*

Par exemple, à la page 8, on trouve la phrase suivante : « *L'intendance est située au Rez de chaussée du Bâtiment B juste à côté de la loge* » : Une phrase, quatre fautes ! Ponctuation absente ; rez, sans majuscule ; rez-de-chaussée, trait d'union ; bâtiment, sans majuscule. Les deux autres phrases de la même page économisent, elles aussi, le point final. Cette page 8 contient 14 fautes !

Page 9. page suivante. Le rez-de-Chaussée retrouve ses tirets, la majuscule du Rez disparaît et s'écrase sur la... Chaussée ! Encore une faute ! Je laisse toutes les erreurs de ponctuation, une petite dizaine..., et saute sur cette perle : « *En aucun cas un élève ne saurait utiliser l'infirmerie pour justifier, malhonnêtement, une infraction au respect des horaires* » Phrase absconse, sans point final. Au fait, existe-t-il des infractions honnêtes ? D'honnêtes truands ? Des crimes honnêtes ? D'honnêtes voleurs ? D'honnêtes malhonnêtetés ? L'inconscient à fleur de peau ? Une infraction peut être commise involontairement mais un élève ne peut être que malhonnête ! Cette page 9 contient 13 fautes !

Page 12. Nouvelle phrase, nouvelle licence poétique : « *La présence des familles en cours - assortie de l'avertissement personnel nécessaire - est la condition indispensable à la réussite scolaire.* » Là encore, c'est raté ! Un pur charabia.

Et on trouve encore, *excuses non recevables*, c'est tout à fait le cas, « *Défaut de matériel* ». Coquille ! C'est l'imprimeur ! Sans compter l'« *erreur à l'emploi du temps* » au lieu de « l'erreur d'emploi du temps » Sans doute la précipitation, faute de... temps.

En outre, on écrit que « [en cas d'absences répétées] *trois procédures peuvent être mises en œuvre...* » et on en donne deux !

Le règlement intérieur accomplit le reste du sabotage... Dès le troisième paragraphe de la première page, le lycée devient *ILycée*. Coquille ? C'est l'imprimeur ! Et puis les virgules se télescopent comme dans « *favoriser la formation civique, dans un contexte laïque et démocratique, et de permettre l'apprentissage...* », jusqu'à ce que la phrase devienne incompréhensible : « *Ce règlement doit, d'autre part, contribuer à l'instauration d'un climat de confiance et de coopération, entre toutes les parties intéressées (personnels, élèves et parents), propice à l'éducation et au travail.* » Charabia incompréhensible.

Page 1-8.

Coquille encore à la... restauration scolaire : « *L'élève ne peut être admis au restaurant scolaire que si s'il est muni...* » (3.4). C'est l'imprimeur, vous dis-je !

Coquilles variées, comme dans « *Toutefois, au cas ou...* » (123) Non ! « *Au cas où...* »

Coquille absente au gymnase : « *Une dispense de cours d'EPS n'exonère pas l'élève de sa présence ; il peut et doit participer...* » (223) Non ! « *Il peut et doit y participer...* » !

Coquille avariée dans le foyer socio-éducatif et l'association sportive : « *Le Foyer-Socio-Educatif et l'Association Sportive disposent d'un statut dérogatoire ; ils participent ...* » (126) Non ! Le foyer socio-éducatif n'est pas une personne ! On pouvait écrire : « *leurs membres...* » ou bien « *leurs adhérents...* ».

[...]

Les virgules sont rarement bien placées : « *En cas d'alerte réelle, ou simulée, un signal d'alarme...* » (233.2). Non ! En français : « *En cas d'alerte, réelle ou simulée,...* ».

« *L'application des droits conférés aux élèves, engage la responsabilité...* » (412)

D'un côté, le trop plein, d'un autre côté, le vide. On ne compte plus les phrases sans ponctuation comme : « *Sauf circonstances exceptionnelles, l'établissement est fermé à 19h30* » (232.6)

Puis, on assiste à une valse des majuscules, aussi bien celles des personnes que celles des choses. Le correcteur rectifiera sans état d'âme, le psychologue y décèlera quelque marque de caractère...

Par exemple, pourquoi proviseur devient-il en général, *Proviseur* ? P comme *Pouvoir* ?

Pourquoi devient-il tantôt, *Provis*eur (121 ; 123 ; 124...), tantôt *prov*iseur (243.1) ? Mais sans aucun respect des règles d'écriture ? *P* comme *Pompe* ?

Pourquoi écrit-on *Provis*eur, mais *conseiller principal d'éducation* ? *P* comme *Père* ?

Pourquoi écrit-on *Provis*eur, mais *professeur* ? *P* comme *Principal* ?

Pourquoi écrit-on *Provis*eur, mais *infirmière* ? *P* comme *Propriétaire* ?

Pourquoi écrit-on *Provis*eur, mais *assistante sociale* ? *P* comme *Prétentieux* ?

Pourquoi écrirait-on *Provis*eur, mais *plombier* ? *P* comme *profession* ? En français, on écrit aussi bien M. le *ministre* que M. le *secrétaire*, même s'il n'est pas *secrétaire d'Etat* ! *P* comme *Pitié* !

Ces fantaisies orthographiques ne correspondant à aucune règle d'orthographe, on doit conclure qu'elles témoignent d'un travail bâclé ou bien de la représentation aussi subjective que suggestive d'une échelle des grades de dignité, donc d'indignité, des fonctions et des organes du corps enseignant ?

Et on trouve encore, en masse, des confusions permanentes entre noms propres et noms communs comme : *Conférence des délégués* (112), mais *Conseil d'Administration* (123), *Conseil de discipline* (114), mais *Foyer Socio-Educatif* (126), *conseil de classe* (2.5) ?

Dans la suite de tous les *conseils*, du *grand conseil*, des *grands conseils*, seul le *conseil de classe* (242.1 ; 252.2) reste le minuscule *conseil* bien qu'il puisse devenir *Conseil de classe* (252.2) ! par exemple,

Conseil des délégués pour la Vie lycéenne (113) puis *Conseil des délégués pour la vie lycéenne* (114) ;

Fonds social lycéen (113) puis *Commission du Fonds Social* (114) ;

Conseil d'Administration (123 ; 125...) aussi bien que *Conseil d'administration* (114) ;

Conseil de Discipline (242.4) puis *Conseil de discipline* (113 ; 114 ; 242.5) ;

Lycée (2,1) ou *lycée* (121...) ;

Conseil de Vie lycéenne (113) puis *Conseil de vie lycéenne* (234.4) ;

Conseil d'Administration (123) mais *l'administration* (221.1) ;

On ne trouve pas moins de 24 fautes à la première page du règlement intérieur ! Au total, on comptabilise *quelques centaines de fautes* de toute nature. Orthographe à majuscule variable, pléthore de virgules déplacées, disparition du point final, pages sans doute écrites au gré des vents ou de l'humeur, mais sans jamais tenir compte des règles élémentaires de la grammaire, on a l'impression d'assister à un véritable démontage de la langue française. Cependant, ces *petits détails* deviennent d'une importance capitale lorsqu'on aborde la philosophie (où, par exemple, *l'homme* désigne autre chose que *l'Homme*...), la langue allemande (où, par exemple, *versprechen* désigne tout autre chose que *das Versprechen*...) , la littérature (sans commentaire), les sciences physiques (où, par exemple, un *pascal* désigne tout autre chose que *Pascal*...). Même pour apprendre des rudiments de chinois, il est requis de savoir faire la différence entre « le chinois » (qui désigne, par exemple, la langue chinoise ; une petite orange ; une petite passoire) et le *Chinois* (qui désigne un habitant de la Chine). Sinon, c'est du chinois !

Questions pédagogiques. Monsieur le *provis*eur, il faut appeler un chat un chat, ce document est un vrai torchon. Il jette l'opprobre au lycée Auguste Blanqui, sur son personnel, particulièrement le chef d'établissement et les professeurs dont la signature honore cette orthographe déshonorante. Comment peut-on oser distribuer un tel produit intellectuellement avarié qui témoigne d'un véritable mépris pour les élèves et les parents qui nous confient leurs enfants ?

Vous comprendrez que, tel qu'il se présente, il fait grief à chacun, offense la dignité de chaque professeur et de tous les personnels du lycée Auguste Blanqui. Il est une injure faite à l'école.

On goûtera, mais c'est vraiment de très mauvais goût, la phrase suivante (*Règlement intérieur*, I, 123) : « *Les équipes d'adultes restent à disposition des élèves pour les aider à réaliser leurs écrits.* » Comment, dans ces conditions, les élèves pourraient-ils nous faire confiance ? [ETC.]

Gilbert Molinier

I / 4 / 4 - Naissance d'un grand écrivain

En octobre 2005, les éditions *little big man* publiaient le *témoignage* d'un « *jeune professeur de lettres dans le 93* » paru sous le titre de *La vie professionnelle de Laurent B.* dans la collection *Nomad's Land*. Celle-ci « *a l'ambition d'être un forum pour celle et ceux qui réfléchissent sur la pédagogie et la place de l'école dans la société.* ». Cet ouvrage passa sur la table des juges de la XVIIème Chambre du TGI de Paris. Peu de temps après, le jeune professeur de lettres devenait un écrivain primé (Prix Goncourt du premier roman, 2010 ; Prix Interallié, 2015...) À cause de son étrange contenu, je dus pointer quelques faiblesses stylistiques de cet ouvrage. Je reprends quelques paragraphes.

Paris, le 5 janvier 2005

À M. Laurent Binet Professeur de lettres
Lycée Auguste Blanqui

Cher monsieur, cher collègue,

J'ai appris bien tard, par hasard et non par vous, que j'occupe une place de choix « *à l'intérieur d[e] votre} cœur, d[e] votre] cerveau, de[...] vos tripes...* ». Je regrette que vous ne m'en ayez pas informé, d'autant plus que vous consacrez deux chapitres entiers à « Un collègue ? », moi-même, que vous estimez si indigne d'enseigner dans ce grand ministère que vous demandez officiellement et publiquement son exclusion de l'éducation nationale. Est-ce une manifestation de votre « conscience sociale assez développée » ? (page 32) Convenez que vos manières ne sont pas très élégantes !

Après avoir lu votre texte une première fois, j'ai pensé m'en tenir au proverbe : « *Was stört es die Eiche, wenn sich die Sau an ihm reibt ?* »⁶² Mais, après réflexion et pour plusieurs raisons, je dois vous répondre directement par écrit. [...]

Vous dites vouloir présenter votre « *témoignage* » (page 11), celui d'« *un honnête prof de banlieue* » (page 12), vous dites vouloir « *faire une analyse critique [...] conforme à la réalité* » (page 92). En quoi consiste donc cette « analyse critique » ?

Sur la MÉTHODE. Vous écrivez : « *J'ai acheté et lu un livre de Durkheim, Education et pédagogie. En effet, depuis que je sais que mon humble témoignage va être publié, je commence à m'intéresser aux différentes réflexions et théories qui ont été menées sur le vaste sujet qui m'occupe...* » (page 162). Habituellement, ne procède-t-on pas à l'inverse ? Lorsqu'on veut traiter un sujet par écrit, ne commence-t-on pas par lire une bonne bibliographie ? Il est vrai que vous écrivez : « *c'est qu'en français, on a toujours quelque chose à dire sur n'importe quoi.* » (page 174).

Sur le CADRE. Le cadre dans lequel s'inscrit ce lycée est l'académie de Créteil, « *la plus pourrie de France* » (pages 12, 14, 81), située dans la « *banlieue pourrie* » (page 32), où l'on rencontre « *les classes les plus pourries* » (page 31) et autre[s] « *classe[s] infecte[s]* » (page 32).

Sur les PERSONNAGES. On y retrouve l'AUTEUR qui présente une sévère hypertrophie du moi doublée d'une enflure narcissique. Devenir célèbre à n'importe quel prix, c'est la question qui vous taraude (voir notamment pages 177-179). Chapitre intitulé « *Le jour le plus long* » : « *...ce qui*

⁶² « Qu'importe au chêne que la truie vienne s'y froter ? »

compte, c'est d'avoir eu l'air impérial », et encore « *l'important, c'est la légende⁶³* ». Vous ajoutez prétentieusement : « *mon histoire va rester inachevée. Au moins Kafka avait laissé des notes.* » (page 189) Vous avez, vous aussi, laissé des traces aussi peu hiéroglyphiques que celles laissées par le chiot excité faisant son entrée dans un magasin de porcelaine. Suffisamment pour que l'on découvre, derrière ce misérable décor à pleurer, « *la salle des profs* », une formidable lézarde...

On y retrouve un PROVISEUR dont le portrait n'est pas très flatteur. « [M]on proviseur, écrivez-vous, est un « *magouilleur* », il vous l'a dit lui-même ! (pages 120-121). Vous parlez comme un enfant possessif : « [M]on proviseur, écrivez-vous... (pages 18, 120, 139, 145, 167, 179...) » « *Ce gars-là [le proviseur] me fait bonne impression [...] et me fait promettre une bouteille de whisky en cas de succès de l'opération* » (page 18). Vous écrivez : « ... mon proviseur m'a personnellement téléphoné pour m'annoncer quasiment officiellement que je restais à la rentrée » (page 179). Vous ajoutez : « *le proviseur me dit devant tout le monde qu'il souhaite me parler en particulier [...] je suis mort de honte* » (page 167) « [il] tenait à m'informer qu'après avoir magouillé je ne sais quoi, je ne sais comment, il pensait pouvoir dégager une douzaine d'heures pour me garder l'année prochaine » (page 121). Singuliers rapports hiérarchiques...

En toute innocence, vous ajoutez : « *je suis retourné dans mon ancien lycée pour offrir des chocolats à la proviseuse (en fait, j'ai opté pour un assortiment de macarons.* » (page 93) Vous avez avec les chefs d'établissement des rapports de petit enfant de maternelle qui offre des bonbons à sa maîtresse, et non des rapports hiérarchiques réglés dans un cadre administratif. Le bénéfice immédiat peut être important (vous restez sur votre poste...). Mais pour obtenir ce maigre bénéfice, vous êtes sans cesse obligé de vous enfermer dans des rapports interpersonnels. Vous n'êtes même plus chez vous. Il vient vous réveiller chez vous, dans l'intimité de votre vie privée ! Il le peut, car s'il est devenu « *votre* » proviseur en à peine l'espace d'une année...

On retrouve l'analyse critique de quelques COLLÈGUES. De l'une, vous écrivez : « *cette salope réussit à se faire attribuer les sections littéraires tous les ans...* » (page 138). [...] Ce que vous avez écrit là ressort de la pure méchanceté et d'une malveillance calculée. Que voulez-vous atteindre ? Croyez-vous que vous sortez grandi à rabaisser les autres ? Cette faute de galanterie est absolument impardonnable.

D'un autre collègue, vous écrivez : « *Je fus assez stupéfait d'apprendre qu'il refusait de faire cours lorsqu'il n'avait pas le cahier de textes à sa disposition.* » (page 81). Cher collègue, encore une fois, ne faut-il pas plutôt écrire « *qu'il refuse...* » ? Et en toute rigueur, si vous agissez en qualité de fonctionnaire, il serait plus juste d'écrire : « *qu'il est empêché...* ».

Vous êtes professeur de lettres et vous ignorez la différence essentielle entre *PAROLE ET ÉCRIT*. C'est grave. Vous êtes fonctionnaire et vous ignorez la différence entre *écrit* et *document administratif*. C'est encore plus grave. Je me permettrai donc de vous donner quelques conseils dans une matière apparemment devenue superflue : l'*administration*. Je crois en effet que vous en sous-estimez gravement la place. Relisez votre livre à ce niveau, il est tout entier à lui seul un symptôme du démontage des cadres administratifs !

L'analyse critique des ÉLÈVES ne relève que de l'injure ou de la flatterie et montre l'étendue de votre vocabulaire. Vous les traitez tour à tour de « *petits cons* » (page 158), de « *petits connards* »

⁶³ Avez-vous été attentif au fait que, en même temps que vous faites ces remarques puérides, voire infantiles, vous exprimez une jalousie par rapport à moi (*Neid*, dit Freud) tout à fait ridicule ? En effet, vous écrivez : « ... on m'en parlait comme d'une légende » (page 81). Vous avez la même attitude par rapport à votre père (« *Mon père, ce héros* ».)

(page 159), de « *pauvre connard* », de « *petits merdeux* » (page 96), de « *petite merde infecte* » (page 161), de « *petite crevure* » (page 171) d'« *abruti* »... N'êtes-vous pas « *stupéfait d'avoir fait preuve d'une telle vulgarité devant [les] élèves* » ? (page 151) Si bien que vous seriez prêt à en venir aux mains : « *Ta gueule, petit con, ou je t'éclate la face.* » (page 22).

Pour mieux montrer que vos jugements sont nuancés et équilibrés, vous ajoutez : « *je déteste les élèves qui me font chier...* » (page 30), mais « *j'adore ceux qui [...] s'intéressent et cherchent à comprendre...* » (page 30), par exemple, ces « *quinze filles studieuses [...] qui m'adoraient.* » (page 20).

Vous humiliez les élèves, et là encore, en des termes inadmissibles. Vous n'avez pas le droit de les réduire à des « *petites crevures* » et autre « *petites merdes infectes* »... Ils méritent mieux, infiniment mieux. Ne craignez-vous pas qu'ils vous renvoient votre mépris à la figure d'une méchante façon ?

ECRIRE COMME PARLER. Vous êtes professeur de lettres et vous avez pris le parti d'écrire comme on parle, et encore, dans la langue la plus vulgaire. En avez-vous le droit ? J'en reste à Nietzsche : « *Dans ses formes d'expression, l'écriture nécessite avant tout l'emploi de substituts dont seul dispose celui qui parle : gestes, accents, intonations, regards. C'est pourquoi l'écriture est tout autre chose que la parole, un exercice beaucoup plus difficile.* » Vous massacrez la langue avec une fierté déplacée très éprouvante pour le lecteur. On retiendra : « *Tout ce que je sais, c'est que c'est moi qui...* » (page 167) ; « *Cela, a priori, ne devrait pas faire mes affaires...* » (page 166) ; « *Mais qu'est-ce qu'on peut en avoir à branler ! Qu'est-ce que j'en ai à foutre, moi, qu'on rajoute un point...* » (page 138) ; « *Sonia qui, décidément ne s'en bat plus les couilles...* » (page 133) ; sans oublier cette phrase qui fait honte à la musique : « *Je vais commencer l'étude de Candide [...] ça peut être pas mal pour se familiariser avec l'ambiance du XVIIIème siècle...* » (p. 142) « *L'ambiance du XVIIIème siècle...* » ?! L'année où Kant publiait la première édition de la *Critique de la raison pure*, Haydn composait l'Opus 33 n°2 des *Streichquartett* ; on s'apprêtait à publier les *Confessions* (1782), *Le Mariage de Figaro* (1784)... Et c'est cela, tout cela, toute cette effervescence intellectuelle, tout ce remue-ménage culturel, toute cette révolution dans les âmes des hommes de l'Europe que vous appelez « *ambiance* » ! Confondez-vous *l'art de la conversation* aussi omniprésente dans les quatuors à cordes que dans les symphonies de Haydn et une commande de cocktail dans une boîte de nuit par quelque triste buveur ?

Vous êtes professeur de lettres. Je vous encourage à reprendre les leçons élémentaires de CONJUGAISON. Je dois vous avouer que souvent, votre *style* m'a passablement *agacé*. Par exemple, vous écrivez : « *[Rachel] et Amélie ont pleuré à la sortie de l'épreuve, mais elles m'ont toutes les deux assuré que c'était les nerfs.* » (page 140) N'est-il pas préférable d'écrire : « *... c'étaient les nerfs* »⁶⁴ ? Vous affirmez avoir *lu Les Confessions* cette année (page 133). Trop rapidement peut-être... Souvenez-vous, on y trouve cette phrase : « *C'étaient les plus grandes salopes et les plus vilaines coureuses qui jamais aient empuanti le bercail du Seigneur.* »

Ou bien, vous écrivez : « *Je fus assez stupéfait d'apprendre qu'il refusait de faire cours lorsqu'il n'avait pas le cahier de textes à sa disposition.* » (page 81). Cher collègue, encore une fois, ne faut-il pas plutôt écrire « *qu'il refuse...* » ? Vous n'en finissez plus avec votre imparfait : « *Je crois avoir mentionné que mon père était prof d'histoire-géo.* » (page 144) Est-il mort ? Dans son *Journal littéraire*, à la date du 2 décembre 1948, Paul Léautaud écrit : « *Exemple du français qu'on écrit aujourd'hui, - et qu'on parle -, manque de logique, d'exactitude de sens dans le temps des verbes, les mettant au passé quand il s'agit de choses, de circonstances, d'événements actuels,*

⁶⁴ La conjugaison, les règles de la conjugaison (singulier / pluriel) n'ont rien à voir avec des « *standards parisiens* » (page 26). Elles sont arbitraires et s'imposent également à tous.

d'aujourd'hui même, par des gens d'aujourd'hui. J'en ai toute une collection, et des exemples. Chaque jour, je pourrais en ajouter un nouveau. Duhamel, dans sa lettre au Mercure, à mon sujet : 'Vous m'avez demandé ce que je *pensais* des souvenirs de Léautaud...' C'est ce que je *pense* qu'il faut. De même, dans les propos qu'il me prête, concernant Chamfort et Rivarol : 'que ces livres écrivains étaient les seuls maîtres...' C'est *sont* qu'il faut. »

ORTHOGRAPHE. Vous écrivez que vous êtes « *d'accord avec Cohn-Bendit sur [un] point[s] : le caractère stupidement discriminant de l'orthographe...* » (page 127). Quelle référence ! Vous ajoutez : « *J'aime bien les questions méthodologiques et j'aime bien essayer de doter mes élèves d'outils efficaces pour gérer les différents exercices d'analyse et de synthèse auxquels ils sont confrontés, en français, mais aussi en philo...* » (page 134) Cher collègue, vous parlez comme vos élèves. Vos sempiternels « *J'aime bien...* » sont lassants. Ne diriez-vous pas avec moi : « *J'aime bien les questions méthodologiques, mais le veau, c'est meilleur !* » Cher collègue, en classe de terminale, le but de l'initiation à la philosophie ne consiste pas en la *gestion* de méthodes. Il ne s'agit pas de *gérer* des textes comme on *gère* des stocks de marchandises ! Il s'agit d'apprendre à penser par soi-même.

En matière de grammaire, j'ai fait mienne la position de HEGEL qui n'avait de cesse de répéter : la grammaire est la philosophie élémentaire... Et, si cela est trop difficile à comprendre, vous auriez pu vous ranger du côté de George Steiner qui a une formule plus poétique, mais aussi dense : « *la grammaire est le nerf de la pensée* ».

Telle que vous la posez, la question sociologique de savoir si « *la grammaire est discriminante* » n'a absolument aucun intérêt, car cette question n'est pas d'ordre sociologique, elle est d'ordre anthropologique. Lorsque vous affirmez qu'une élève est « nulle en orthographe selon les standards parisiens » (page 26), vous commettez deux fautes. La première est que les règles d'orthographe sont supra régionales, elles sont arbitraires et s'imposent à tous, également. La seconde est que les « *Parisiens* » sont massivement atteints d'ortho... graffitis⁶⁵. Si vous pouviez admettre que l'emploi de l'imparfait à la place du présent constitue une réelle faute de conjugaison, alors nous pourrions y trouver un *sens* qui serait d'un tout autre ordre que celui de la simple faute grammaticale. Vous vous souvenez que Jean-Jacques Rousseau écrit : « Qu'on songe [...] combien la grammaire exerce, et facilite les opérations de l'esprit... » (*Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes*.) Notez au passage qu'il ne dit pas « *contrôle* », mais « *exercice* » ; non pas « *gestion* », mais « *opération* ». En autorisant les élèves à faire des fautes de grammaire, vous les empêchez tout simplement d'accéder à la pensée. C'est grave.

Je ne m'intéresse pas tellement à la grammaire en tant que les fautes sont scolairement punissables, mais en tant que la plus petite *faute* nous emmène en deçà ou au-delà de l'esprit, dans l'insu (*Das Unbewußten*). Seule la maîtrise de la grammaire permet une entrée dans le vaste continent des si « *légers trébuchements de langage...* », matière sur laquelle, au cœur de l'Europe centrale entre Vienne, Berlin et Budapest, voilà plus d'un siècle, s'est bâtie une nouvelle science. En autorisant les élèves à faire des fautes de grammaire, vous les empêchez tout simplement d'approcher les effets visibles, palpables, lisibles, de l'insu. Vous les empêchez tout simplement d'accéder, non seulement à toute la littérature, mais au *Witz*, au rire. C'est encore bien plus grave.

CONCLUSIONS. N'êtes-vous pas surpris que l'inspection de lettres n'ait pas réagi publiquement à la parution de votre livre ? N'êtes-vous pas surpris que le rectorat de cette « *académie pourrie* » n'ait pas réagi publiquement à la parution de votre livre ? En l'occurrence, il serait vain d'invoquer la liberté d'expression. Pour votre bien, elle devait vous rappeler à l'ordre de la langue française ;

⁶⁵ Je n'aurai pas la cruauté de rendre publiques certains messages que j'ai reçus de vos « *amies* » journalistes de RFI et de Radio-France.

pour sa réputation, elle devait marquer ses distances. En ne le faisant pas, elle se condamne. Vous êtes professeur de lettres. Par devoir et par délégation, vous avez la fonction d'enseigner la belle langue aux élèves. En leur offrant un torchon, vous les autorisez à écrire n'importe quoi, n'importe comment. Dans l'intérêt des élèves, l'inspection de lettres devait immédiatement marquer sa désapprobation.

En de trop rares moments, vous semblez essayer de montrer que certaines choses échappent à votre compréhension. Peut-on y lire comme un signe encourageant ? Vous écrivez : « *Ce sentiment d'impunité qui règne chez les élèves me sidère : ils se croient tout permis. Je me demande comment on en est arrivé là.* » (page 94). C'est exactement la question que je vous pose ! *Comment en êtes-vous arrivé là ?*

Allez, je vous laisse à votre... imparfait du subjectif !
Prenez soin de vous !

G.M.

II / FIGARO-CI ; FIGARO-LÀ !

II / 1 / Le journaliste et le professeur

Les professeurs doivent en convenir ; comme eux, les journalistes des journaux, des chaînes de télévision, des innombrables sites du web, pour le meilleur et pour le pire, participent à l'information et à la formation des citoyens, adultes et enfants. Ils emploient les mêmes armes, la parole, l'écriture et l'image. Au premier abord, ils semblent traiter la même matière, au moins l'affirment-ils. Par exemple, on peut lire « *Pour tout savoir*. Accédez à tous les articles du *Figaro.fr*. Retrouvez l'information en continu et en images 24 heures/24. *Pour tout comprendre*. Bénéficiez de l'intégralité des articles du *Figaro* quotidien et de ses magazines. »⁶⁶

Le « savoir », les « savoirs », la vérité, ne sont-ils pas - du moins l'affirme-t-elle ! - les terrains sur lesquels croissent les valeurs spécifiques que transmet l'école ?

« Tout » savoir, « tout » comprendre ; transmettre des savoirs universels, n'est-ce pas le propre de l'école, d'une école digne de ce nom ?

Pour de multiples raisons, la presse et l'école sont complémentaires et en concurrence. Retenons ici une différence essentielle. Les savoirs du professeur sont constitués ; le professeur s'efface pour laisser leur place à Descartes et à Newton, à Aristote et Platon, à Racine et Balzac, etc. Son terrain est balisé, son regard profond de deux ou trois millénaires. Il est un nain juché sur les épaules de géants. Les savoirs du journaliste ne sont même pas en voie de constitution, il est confronté à une matière qui change de forme chaque heure et il n'a jamais le temps d'avoir une distance suffisante... pour comprendre⁶⁷. Il est condamné à rejouer la scène de Fabrice del Dongo à Waterloo. Il est toujours trop près de ses sujets et condamné à rester, selon le mot de Nietzsche, un « journalier ». Cependant, il est possible et très facile de contrarier ce destin malheureux en devenant collectionneur... Et le tour est joué ; le journal, dont les pages servent habituellement d'emballage aux épluchures de divers légumes pour finir dans les poubelles le soir de sa sortie, se transforme alors en archive et devient matière première en or pour le journalier et le lecteur désormais transformés en historiens... Nombre de jeunes élèves lisent des journaux, écoutent des radios, regardent des chaînes de télévision, suivent les informations... Qu'y apprennent-ils ? Le plus souvent, ils sont emportés par le flot des nouvelles.

Nous avons vu que *Le Figaro* défend l'apprentissage scolaire raisonné de la langue française avec passion et persévérance. On ne compte plus les articles qu'il consacre à la description d'une certaine faillite de l'école qu'ils réduit trop souvent à une faillite des enseignants. Cette passion a des sources. Engagés dans les tourments du monde, de grands écrivains accrochèrent leur nom et leur réputation à de grands organes de presse. Dans les années d'Après-guerre, Albert Camus régna sur *Combat* ; dans les années post soixante-huit, Sartre fut le parrain de *Libération* ; Anatole France accompagna *L'Humanité* et le Parti communiste français en leurs commencements ; jusqu'à sa mort, Louis Aragon fut la conscience malheureuse de *L'Humanité*. Etc. *Le Figaro* n'a rien à envier à ces trois-là.

D'une décade à l'autre, il fut toujours à l'avant-garde de la défense de la langue française. Ne serait-ce que par l'entremise de quelques signatures prestigieuses, telle celle de François Mauriac. Membre de l'Académie française, Prix Nobel de littérature, il fut éditorialiste au *Figaro* de 1946 à 1953. Un autre François - Nourissier - Président de l'Académie Goncourt, écrivit autour d'un millier de

⁶⁶ [http://boutique.lefigaro.fr/abonnement/premium/offre?origine=VWP15006&xtor=AD-10001-\[article_ferme\]-\[grece-%3A-cessation-de-paiement%2C-le-jour-d%27apres\]](http://boutique.lefigaro.fr/abonnement/premium/offre?origine=VWP15006&xtor=AD-10001-[article_ferme]-[grece-%3A-cessation-de-paiement%2C-le-jour-d%27apres])

⁶⁷ Des journalistes comme Peter Scholl Latour en Allemagne, George Orwell en Angleterre, Jack London aux Etats-Unis d'Amérique ou Georges Fournial en France sont de rares exceptions qui doivent leurs immenses connaissances à d'autres canaux que les écoles de journalisme.

chroniques -une valise pleine- pour *Le Figaro littéraire* et *Le Figaro magazine*. Leurs œuvres respectives sont autant de gardiennes de la langue et de sa transmission.

On ne saurait oublier que le doyen actuel de l'Académie française depuis la mort d'Henri Troyat, Jean d'Ormesson, défend la langue et l'apprentissage de la langue dans *Le Figaro* depuis longtemps déjà. En matière de lettres, Jean d'Ormesson n'est pas le premier venu. Romancier, il est l'auteur d'une œuvre abondante, une quarantaine de romans. Sans doute aime-t-il les prix ; sans aucun doute, ceux qu'il reçoit, il les mérite. Dès 1971, il est consacré Grand prix du roman de l'Académie française pour *A la gloire de l'Empire* avant de devenir membre de l'Académie française. De sa verve journalistique, on retient surtout son passage au *Figaro* dont il devient directeur général en 1971. Enfin, en matière d'instruction scolaire, qui, mieux que lui, a parole autorisée ? Elève d'excellence, il est passé par le Lycée Henri IV, normalien de la rue d'Ulm, agrégé de philosophie... Il sait surtout ce que vaut une vraie formation scolaire... Il a suivi toute sa scolarité les cours par correspondance du cours Hattemer. Là, on ne dédaigne pas apprendre par cœur vocabulaire et calcul mental. Pour apprendre la grammaire et la conjugaison, quoi de mieux que la dictée ? Face à elle, la prétentieuse et creuse ORL (observation réfléchie de la langue) est une débile profonde. Il est donc de ceux qui doivent un gros bouquet de fleurs à Rose pour l'éternité...

Infatigable défenseur de la langue française, ni l'âge ni la maladie ne parviennent à tempérer son enthousiasme de jeune homme. Récemment, le 10 mai 2015, *Le Figaro* publiait une « Lettre ouverte [de] Jean d'Ormesson [adressée] au président de la République et aux 'Attila' de l'éducation ». Celui-ci s'y alarme des dernières réformes proposées aux collèges. Il écrit : « Non seulement notre littérature entière sort d'Homère et de Sophocle, de Virgile et d'Horace, mais la langue dont nous nous servons pour parler de la science, de la technique, de la médecine perdrait tout son sens et deviendrait opaque sans une référence constante aux racines grecques et latines. Le français occupe déjà aujourd'hui dans le monde une place plus restreinte qu'hier. Couper notre langue de ses racines grecques et latines serait la condamner de propos délibéré à une mort programmée. [...] Mettre en vigueur le projet de réforme de Mme Najat Vallaud-Belkacem, ce serait menacer toute la partie peut-être la plus brillante de notre littérature... »⁶⁸

⁶⁸<http://www.ouf-sarko-est-revenu.com/reforme-du-college-jean-dormesson-ecrit-a-hollande?trck=notif-11090027-1228894-11P7S>

II / 2 / Natacha Polony ou « s'aveugler à en mourir »⁶⁹

Naguère présente chez Laurent Ruquier (*On n'est pas couché*), une nouvelle *Marianne* disserte avec passion sur ce qu'elle nomme son « *obsession* »⁷⁰, soit la destruction de l'enseignement dans le royaume de France et plaide inlassablement pour la réhabilitation de « l'école républicaine » telle qu'elle fut pensée par le marquis de Condorcet dans ses *Cinq mémoires sur l'instruction publique*. Deux thèses principales sont au centre de ses réflexions : la première tient en ceci que « L'école de la République a été pensée pour intégrer l'ensemble des futurs citoyens [dans la République, mais elle y a] renoncé » ; la seconde explique que « le principe de l'école républicaine tel que pensé par Condorcet, ce n'est pas d'imposer aux jeunes un catéchisme quelconque, citoyen ou pas, mais de transmettre des savoirs universels parce que ces savoirs émancipent, parce qu'ils libèrent, parce que l'on considère qu'un individu émancipé qui pense par lui-même, qui ne dépend pas d'autrui pour former son jugement pourra faire un citoyen libre et capable d'exercer son rôle. »⁷¹

De ces réflexions, on ne retiendra ici que les limites ; elles sont sévères. Natacha Polony fait deux impasses majeures qui condamnent sa bonne volonté à rester sur le tapis. K.O. ! D'ailleurs, elle ne s'y trompe pas ; deux expressions récurrentes tracent les limites de ses réflexions : « L'école de la République a été *pensée*... », écrit-elle. On reste donc dans le cadre théorique. Elle ajoute qu'elle s'en tient à l'énoncé du « *principe* de l'école républicaine ». On reste dans le cadre de la métaphysique. Cette philosophie restera donc cantonnée dans les salons ou les studios de la télévision où l'on s'épanche sur les pensées et les principes des uns et des autres...

S'emparer du concret - « *Oh ! Que c'est laid !* » - écrivait Victor Hugo, exige de partir des deux problèmes principaux posés à et dans l'école. Comment ; d'une part, pourrait-on *intégrer* des jeunes enfants ou de jeunes élèves dans une société complètement *désintégré* ? Comment ; d'autre part, une République complètement corrompue et en fin de course pourrait-elle séduire ou enthousiasmer de jeunes âmes ? Au premier abord, il semble que ces difficultés soient insolubles.

Dissérer abstraitement sur « *L'école de la République* » ne fait nullement progresser la compréhension de l'objet école ; au contraire, elle contribue à l'obscurcir. Dans le meilleur des cas, on affirme quelque chose de l'école - mais seulement à l'aveugle - sur son *cadre formel*. Certes, ce *cadre formel* existe ; en France, le système d'enseignement - dit d'éducation - est, au premier abord, une prérogative de l'État régalien et des Gouvernements - dont ils ont tendance à se débarrasser - qui tient un grand ministère au grand budget. Mais il est radicalement impossible de cerner la nature et la fonction du cadre formel si ce cadre n'est le cadre de rien. D'un œuf ne voir que la coquille ne fait nullement progresser la biologie de la reproduction. A ce régime, poules, poussins et omelettes restent des mystères.

Un consensus ravageur règne sur l'école. Presque unanimement, on dit que « *L'école de la République* » entend former l'homme et le citoyen, qu'elle est le lieu, par excellence, où seraient transmises lesdites « *valeurs de la République* », liberté, égalité, fraternité. Cela n'est vrai, que si, et seulement si l'on considère que l'école n'aborde ces valeurs que du point de vue d'un idéal complètement abstrait d'une raison, elle aussi, complètement abstraite. Il y a longtemps déjà que ces leçons de citoyenneté n'effleurent même plus les jeunes têtes, même les enfants de chœur. Dans le meilleur des cas, lesdites leçons ne font qu'exacerber les difficultés dans lesquelles de nombreux

⁶⁹ Nous reprenons le titre d'une chronique récente de N. Polony, « Natacha Polony : s'aveugler à en mourir », in *Le Figaro.fr*, 22 avril 2016.

⁷⁰ « Natacha Polony : tuer latin et grec pour enterrer la France ». « Les professeurs assistent, impuissants, à la raréfaction de l'enseignement des langues anciennes. Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, il serait vital auprès des jeunes générations, estime Natacha Polony. », in *Le Figaro.fr*, 10 septembre 2015.

élèves se débattent. En effet, tous les élèves, sans exception, savent que la liberté, l'égalité et la fraternité sont, en tant que valeurs concrètes, quotidiennement copieusement bafouées. Si l'on entend donner une valeur concrète à ces « *valeurs de la République* », on devra constater aussitôt que ces valeurs sont absolument vides de contenu substantiel et concret ; elles ne sont bonnes qu'à couvrir la corruption généralisée d'un bien léger manteau de vertus.

Cette question posée à sa place, il convient d'exhiber le cadre matériel de ce cadre formel - soit celui de la substance de l'œuf. D'un point de vue institutionnel, le cadre matériel de l'école a deux noms : MEDEF et CAC40. D'un point de vue politique, l'école est entièrement et exclusivement au service du management d'entreprise. Pour l'essentiel, elle n'enseigne et n'enseigne rien d'autre⁷² que les valeurs de l'entreprise capitaliste. Dès lors, remis à sa place, on comprend que le cadre formel n'a rien à voir avec « l'École de la République et ses valeurs », mais il est l'instrument d'inculcation à toute force de toute la violence du système capitaliste.

Et cela n'a rien d'anecdotique ! Et cela n'a rien d'une révélation ! Lisons ce texte admirable... « Bave aux lèvres et rage aux dents, elle se lâche, à l'instar de cette Laurence Parisot, présidente de l'Ifop (institut de sondages) et membre du conseil exécutif du Medef (syndicat de viandards), qui, mardi dernier, devant la meute de ses pairs réunis à Lille, a lâché le morceau. Choisi, le morceau: *'Il y a a priori, dans les milieux intellectuels et les médias, une méfiance et une antipathie'* vis-à-vis de l'entreprise. *«Chez les universitaires, on a toujours une vision marxiste de la société (...). Nous, les entrepreneurs, pouvons être à ce siècle ce que les instituteurs ont été à la IIIe République; l'école était alors chargée de former le citoyen: n'est-ce pas à l'entreprise, aujourd'hui, de lui apprendre le nouveau monde ?»* Ainsi s'aboya la revendication qui, depuis tant d'années, chatouille et gratouille les patrons : le magistère (*'leadership'*, en leur jargon d'épiciers mondialisés) de la pensée, et une contre-révolution culturelle. »⁷³

A l'entrée de l'entreprise, la liberté, l'égalité et la fraternité sont frappées d'interdit... Et à l'école, triomphent le contrôle continu, la surveillance généralisée des gestes des élèves comme des professeurs. Dans *Réussir l'école*, Claude Thélot et Philippe Joutard écrivent, « [...] ce qui importe, ce ne sont pas les programmes, ni même les instructions qui les accompagnent, mais les pratiques effectives dans chacune des classes. »⁷⁴ ; « [Ce] qui [...] continuera de marquer les prochaines décennies, c'est l'importance grandissante des *comportements* dans cette formation qu'il faut donner au jeune et dont il aura besoin tout au long de sa vie. »⁷⁵

Voilà bien longtemps que le « cadre de l'école républicaine » est pulvérisé et inscrit dans un cadre plus vaste, le cadre institutionnel européen. « La Commission proposera des mesures en vue de promouvoir l'esprit d'entreprise dans le système éducatif. L'esprit d'entreprise désigne la capacité d'une personne à transformer ses idées en actes. Cela suppose de la créativité, de l'innovation et de la prise de risque ainsi que la capacité à planifier et gérer les projets afin d'atteindre les objectifs désirés. »⁷⁶

⁷² Nous reviendrons sur ce point capital dans un prochain article.

⁷³ Pierre Marcelle, « Les viandards », in *Libération*, 26 janvier 2004.

⁷⁴ P. Joutard, C. Thélot, *Réussir l'école*, Paris, Editions du Seuil, 1999, p. 215.

⁷⁵ P. Joutard, C. Thélot, *Réussir l'école*, Paris, Editions du Seuil, 1999, p. 158.

⁷⁶ *Promouvoir l'esprit d'entreprise dans l'éducation*, Commission européenne, conférence de presse avec le Vice-président Gunther Verheugen et le commissaire à l'éducation Jan Figel. http://europa.eu.int/comm/enterprise/entrepreneurship/support_measures/trainingeducation/index.html

« Les méthodes utilisées pour promouvoir une mentalité favorable à l'esprit d'entreprise comprennent des travaux pratiques, jeux de rôles et visites d'entreprises locales. Les mini-compagnies dirigées par des lycéens sont le moyen le plus efficace de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes. L'éducation concernant l'esprit d'entreprise augmente les chances de création de start-up et d'emploi indépendant. Près de 20% des jeunes qui participent aux mini-compagnies fondent leurs propres entreprises après leurs études. Les initiatives cohérentes pour promouvoir l'esprit

II / 3 / Premiers pas avec *Le Figaro*

Maintenant, si *Le Figaro* est un vrai défenseur de la langue écrite, cela doit bien se constater de quelque façon. Comment, sinon en le lisant. Récemment, on pouvait apprendre que la rédaction du *Figaro* porte attention aussi bien à la forme qu'au fond du journal : « Quotidiennement, les correcteurs du journal relisent plusieurs dizaines d'articles en s'adaptant, non sans mal, aux réformes successives. Au *Figaro*, on soigne la tradition. »⁷⁷ Nous avons lu les titres du *Figaro*, pendant plus d'un mois... Ci-dessous, nous reproduisons quelques-uns de ces titres...

Il convient de commencer par le commencement. Notre commencement est -par malice- obligé et s'intitule *-Leçon sur la leçon*. S. Lecœuvre, une jeune journaliste du *Figaro* se fait institutrice et écrit : « Savez-vous orthographier **le nom** [*Un bon début, et puis...*] des animateurs de télévision ? [...] « Parviendrez-vous à retrouver l'orthographe exacte **des noms** [*patatras !*] des personnalités du petit écran ? Faites notre quiz pour le découvrir. On a l'habitude de lire **leurs noms** [*Et re-patatras !*] sur le petit écran mais les connaît-on vraiment ? Saurez-vous retrouver l'orthographe exacte **des noms** [*Mademoiselle, vous êtes virée !*] des animateurs de la télévision française ? »⁷⁸

Les pages qui suivent pourraient s'intituler *L'étourdi*. A la racine de l'étourderie, on retrouve un problème lancinant qui hante aussi bien la recherche psychologique que les vains efforts des professeurs dans leurs classes, celui de l'attention. Celle-ci est à la racine de nombreuses *fautes* qu'on rencontre dans les pages ci-dessous.

Vu sur sa face lunaire, l'étourdi est une sorte de poète, virtuose de la licence poétique, une sorte de Pierrot sympathique... Il fait des fautes à chaque mot. Mais vu sur sa face terrestre, il est inquiétant. En effet, il n'est jamais vraiment à son affaire, jamais complètement. Il ne sait pas vraiment ce qu'il dit ou écrit...

Si on considère la question traitée ici comme un détail signifiant, on pourra commencer à penser sérieusement la question de l'*attention* en relation avec des activités plus dangereuses que celle d'écrire, en remarquant que celle-ci ne concerne pas seulement quelques individus, mais des millions. J'écris ceci le 22 avril 2016, jour du trentième triste anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl. Qu'est-ce qui a provoqué cet accident nucléaire, sinon une faute d'inattention à un moment où l'Union soviétique est en bout de course, où les hommes ont démissionné, moment où Edouard Chevardnadze, le ministre des Affaires étrangères peut dire : 'Ici, tout est pourri.' ? Une faute collective.

d'entreprise sont encore aujourd'hui trop peu nombreuses. Cependant des bonnes pratiques existent en Europe. Le défi consiste à disséminer davantage ces exemples positifs. »

⁷⁷ M.-E. Pech, « Les correcteurs, gardiens de la tradition du *Figaro* », in *Le Figaro.fr*, 18 février 2016.

⁷⁸ S. Lecœuvre, « Savez-vous orthographier le nom des animateurs de télévision ? », in *Le Figaro.fr*, 12 mai 2015.

II / 4 / Les titres du Figaro.fr

Fin mars 2015

« Comment faire mentir un sondage est devenu une victoire politique ». « Le score du PS *au* départementales a été moins catastrophique que prévu ce qui lui a permis de faire passer une lourde défaite pour une demi-victoire. Le sondeur Jérôme Sainte-Marie analyse cet effet de décalage. », *in Le Figaro.fr*, 24 mars 2015. **Oh ! Eaux ! Aux ! Os !**

Duportail, « En Isère, un directeur d'école soupçonné d'avoir violé deux élèves » L'homme a été interpellé lundi matin et est actuellement en garde à vue. L'instituteur aurait déjà été condamné à 6 mois de sursis pour détention d'*image pédopornographique*, mais pas interdit d'exercer son métier. », *in Le Figaro.fr*, 24 mars 2015. Et la fête continue dans le corps de l'article. On peut lire : « Lors d'une perquisition à son domicile, les enquêteurs ont découvert une clef USB sur laquelle *était stockée* des images pédopornographiques. » **Pluriel singulier, n'est-ce pas ?**

B. Vergely, « Crash A320 : Rien ne remplace le temps pour 'faire son deuil' », Figarvox/Opinion. « Bertrand Vergely **pause** son regard de philosophe sur **le le** crash de l'avion Düsseldorf-**Bacelone** et s'interroge sur notre rapport à la mort dans une société de l'immédiateté. », *in Le Figaro*, 26 mars 2015. **Une autre interrogation, sur l'attention, s'impose...**

Avril 2015

A. de Broqua, « La défaite de la gauche fait des vagues au PS des Bouches-du-Rhône ». « Les candidats à la succession de Guérini s'étripent sur le **champs** de ruines laissé par l'ancien patron du PS. », *in Le Figaro*, 1^{er} avril 2015. **Ôtez-moi donc ce « s » à champ ! Et sur-le-champ !**

A.-L. Frémont, « Attentats de Boston : défense express pour Djokhar Tsarnaïev ». « **Après seulement quatre témoins en moins de 24 heures**, la défense a annoncé mardi qu'elle n'en présenterait pas d'autres au procès des attentats de Boston, où l'accusé Djokhar Tsarnaïev risque la peine capitale. », *in Le Figaro*, 1^{er} avril 2015. **Peut-être pouvait-on avantageusement écrire : « Après l'audition de quatre témoins... »**

« Bernard Cazeneuve, ministre le plus populaire du gouvernement ». « 51% des Français considèrent que le locataire de la Place Beauvau est un 'bon ministre', selon un sondage Odoxa. Laurent Fabius et Emmanuel Macron sont également dans **le trio de têtes**. », *in Le Figaro*, 2 avril 2015. **Mais où donc avais-je donc la tête ?**

A.F.P., « Coqueluche, BCG : plusieurs vaccins difficiles à trouver ». « Le BCG et certains vaccins contre la coqueluche, la diphtérie, la polio et le tétanos sont en **ruptures** de stocks mais il reste possible de protéger les enfants, assure l'Agence du médicament. », *in Le Figaro.fr*, 2 avril 2015. **Effectivement, il y en avait beaucoup. Lorsqu'il y en a beaucoup, on met un s à la fin...**

A.F.P., *Le Figaro*, « USA : condamné à mort et libéré **après 30 ans après** ». « Un homme condamné pour deux meurtres dont il a finalement été disculpé, doit être libéré aujourd'hui après avoir passé presque 30 ans dans le couloir de la mort en Alabama. Toutes les charges retenues contre Anthony Ray Hinton ont été abandonnées hier par décision de la juge de la cour de district du comté de Jefferson. », *in Le Figaro.fr*, 3 avril 2015. **L'attention, vous dis-je !**

C. Cornevin, « Quand la sécurité privée fait la police dans ses rangs ». « Un rapport remis ce mercredi au ministre de l'Intérieur **révèle** que 26.282 manquements de **toutes natures** ont été relevés en trois ans. », in *Le Figaro.fr*, 08 avril 2015. **L'attention, vous dis-je !**

« Auxerre-Guingamp : le public envahit le terrain trop tôt et retourne **en tribunes** », in *Le Figaro.fr*, 08 avril 2015. **Ou bien « dans les tribunes » ...**

S. Laidet et E. Buzaud « Candidature spontanée : comment trouver la bonne personne à qui l'envoyer ? ». « Vous avez beau avoir un CV parfait et une lettre de motivation à tomber, **si vous n'envoyez pas votre candidature spontanée à la bonne personne, elle se perdra dans les limbes des boîtes mails standard** des entreprises... **Il vous reste** donc deux choses à faire : identifier la personne à qui envoyer votre candidature et trouver ses coordonnées. Son adresse mail dans un premier temps et son téléphone, pour relancer. Prêt ? », in *Cadremploi.fr*, 21 avril 2015. **Mais c'est bien sûr !**

J. Duportail, « Grandes cavales : Quatre ans après, le mystère Xavier Dupont de Ligonnès reste entier ». « Le 21 avril 2011, les cadavres de l'épouse et des quatre enfants de Xavier Dupont de Ligonnès étaient découverts dans le jardin de leur maison. Depuis, les enquêteurs n'ont aucune piste pour retrouver le suspect numéro 1 des meurtres. Retour **ce pourrait** être la cavale la mieux orchestrée de l'histoire. », in *Le Figaro.fr*, 21 avril 2015. **L'attention, vous dis-je !**

A.F.P., « Le patron de Tesla est payé au Smic californien ». « Elon Musk, co-fondateur du constructeur de voitures de luxe électriques, doit théoriquement toucher 37.440 dollars par an. Salaire qu'il a toujours **refuser** de percevoir. », in *Le Figaro.fr*, 21 avril 2015. « Elon Musk, co-fondateur du constructeur de **voitures de luxe électriques (au lieu de 'voitures électriques de luxe')**, doit théoriquement toucher 37.440 dollars par an. Salaire qu'il **a toujours refuser (au lieu de a refusé)** de percevoir. », in *Le Figaro.fr*, 21 avril 2015. **L'attention, vous dis-je !**

T. Vey, « Le successeur de Hubble, JWST, sera envoyé dans l'espace en 2018 ». « Le nouveau télescope spatial **américaino-européen**, dont le coût total avoisinera les 10 milliards de dollars, aura pour mission de retrouver les premières étoiles de l'univers. », in *Le Figaro.fr*, 23 avril 2015. **L'attention, vous dis-je !**

G. Errard, « Crise grecque : c'est quoi le problème ? ». « Malgré l'aide de 240 milliards d'euros **alloués** par ses créanciers internationaux, la Grèce reste embourbée dans une situation financière critique. Pendant ce temps, ses voisins d'Europe du sud ont retrouvé des couleurs. Tour d'horizon des plaies qui pèsent sur l'économie grecque. », in *Le Figaro.fr*, 24 avril 2015.

M. Mennessier, « Plantation d'arbres et d'arbustes : finie la Sainte-Catherine ! ». « Vous voulez créer une haie, un verger ? En utilisant des plants en conteneur, il n'est plus nécessaire d'attendre le 25 novembre pour concrétiser votre projet. **Pensez** également à semer vos **curcubitacées** sous abri et fleurissez un coin du jardin pour les abeilles. », in *Le Figaro.fr*, 24 avril 2015. **L'impératif éprouve un impérieux besoin de point d'exclamation. Pensez donc à la ponctuation ! Et n'oubliez pas d'arroser les cucurbitacées !**

« Le mystère autour du corps retrouvé dans un canal élucidé ». « Le corps d'une femme **avait** été retrouvé, lundi, dans un sac flottant à la surface du canal Saint-Denis. Interpellé à Lille dans la nuit de mercredi à jeudi, le mari de la victime est passé aux aveux. Mais le motif reste opaque. », in *Le Figaro.fr*, 24 avril 2015. **Pensez donc à la conjugaison !**

F. Collomp, « Depuis la crise, **les plus grandes fortunes britanniques ont doublé** », in *Le Figaro.fr*, 27 avril 2015. **Voulait-il écrire « le nombre des plus grandes fortunes britanniques a doublé » ?**

« Freddie Gray, un homme noir de 25 ans, est mort **des suites** d'une fracture des vertèbres **verticales** une semaine **après** son arrestation musclée par trois policiers pour possession d'un couteau. **Après** plusieurs soirs de rassemblements populaires, la police de Baltimore a reconnu vendredi 24 avril que le jeune homme aurait dû recevoir une assistance médicale aussitôt **après** son arrestation. Une vidéo filmée par un passant le montre, immobilisé au sol, hurlant de douleur **après** avoir été immobilisé par les trois agents. Sa moelle épinière a été sectionnée à 80 % au niveau du cou, selon l'avocat de sa famille. », in *Le Figaro.fr*, 28 avril 2015. **Après quoi..? On ne le saura pas...**

... A.F.P., « Norbert Dentressangle vendu plus de **3,2 milliard** à un groupe américain ». « Les camions rouges passent sous pavillon américain : la société XPO Logistics rachète le groupe français pour donner naissance à un géant mondial du transport et de la logistique. Le montant de l'opération dépasse les **3,2 milliards d'euros**. », in *Le Figaro.fr*, 29 avril 2015. **Figaro-ci, Figaro-là... Le Figaro hésite...Ce matin, Le Figaro s'exerce au(x) pluriels(s)... Il veut faire plaisir à tout le monde. Lorsque j'écris 1 milliard, pas de problème ; lorsque j'écris 5 milliards ou 45 milliards, pas de problème ; « 5 », « 45 », c'est plusieurs, donc il faut un « s » à la fin. Mais lorsque j'écris « 1,7 » milliard ou « 3,2 » milliards, que se passe-t-il ? « 1,7 », 3,2 » sont-ils plusieurs ?**

T. Berthemet, « **Des** soldats français accusés de viols sur **des** enfants en Centrafrique ». « Un rapport des Nations unies accuse **des** troupes internationales, et particulièrement **les** soldats français, d'avoir commis **des** viols sur **des** enfants en Centrafrique. Le ministère de la Défense français a ouvert une enquête interne et promet de faire toute la lumière. », in *Le Figaro.fr*, 29 avril 2015. ... **et particulièrement des soldats français...**

« Les métiers préférés des Français séduisent-ils les jeunes ? ». « La profession de médecin arrive en tête des métiers jugés idéaux par les Français, devant ceux de vétérinaire et d'acteur. En **observant** les effectifs étudiants, on **observe** qu'ils [les effectifs étudiants] ne se tournent pas toujours vers ces métiers [ceux de la médecine], in *Le Figaro.fr*, 29 avril 2015. Cela est bien connu, lorsqu'on « observe », on « observe » ; et cela est bien connu des chercheurs, en « observant », on fait des « observations ». Bien plus rarement, le chercheur est amené au cours de ses observations à « s'étonner », à « constater », à « conjecturer », à voir, à « entrevoir », à « apercevoir », à « conclure ». En outre, on notera qu'il est très difficile d'« observer les effectifs étudiants » ; en effet, un effectif est un nombre, soit une abstraction. Par exemple, 3,2 milliards est un nombre ; à partir de ce nombre, il est possible, en le comparant sous différentes occurrences, à d'autres nombres choisis, d'« analyser », de « conclure », d'« abstraire », de « classer », de « sérier », de « faire des partitions »... Le lecteur devra faire un effort de compréhension pour remettre la phrase sur ses pieds. Par exemple, il écrira : « En **analysant** les orientations universitaires des étudiants, en **comparant** leurs choix et destins professionnels, on peut **constater** que... » Ce dernier moment, celui du -constat- est d'une très grande importance pour l'information du lecteur. En l'occurrence, le lecteur est témoin de ceci que « **on observe qu'ils** [les effectifs étudiants] **ne se tournent pas toujours vers ces métiers** [ceux de la médecine]. Doit-on admettre que ce sont les « effectifs » et non les « étudiants » qui « se tournent » vers les métiers de la médecine ! Décision arbitraire Le journaliste du *Figaro*, sans doute journaliste d'investigation, approfondit son analyse en poussant les effectifs étudiants dans leurs limites : « on observe, conclut-il, qu'ils ne se tournent **pas toujours** vers ces métiers. » Pour mieux comprendre l'habileté du chercheur, il suffit de répondre à la question suivante : « Que se passerait-il si tous les effectifs d'étudiants se tournaient toujours vers les métiers de la médecine ? » Eh bien, tout le monde serait habillé en blouse blanche et il n'y aurait plus

personne pour fabriquer les blouses blanches, coudre les blouses blanches, laver les blouses blanches...

Mai 2015

S. Kovacs, « La petite ville de Ploërmel sommée de démonter un **monument à Jean-Paul II** ». « La justice française a ordonné à la commune bretonne de **retirer l'édifice en l'honneur** de Jean-Paul II, installé sur une place, car jugé contraire à la loi de séparation des Églises et de l'État. », in *Le Figaro.fr*, 5 mai 2015. Ne dit-on pas « **monument érigé en l'honneur de Jean-Paul II** » ? Ne dit-on pas « **retirer l'édifice construit en l'honneur de Jean-Paul II** » ?

M. Slama, « Dans la tête de Vladimir Poutine ». « **A travers** son livre, *Dans la tête de Vladimir Poutine*, **l'écrivain** Michel Eltchaninoff ausculte les sources idéologiques du président russe. Mathieu Slama l'a lu », in *Le Figaro.fr*, 8 mai 2015. **Ou bien** « *Dans son livre...* » ?

F. Collomp, « La victoire complète de David Cameron aux élections britanniques ». « Le premier ministre sortant a entamé les discussions pour former un nouveau gouvernement 100% conservateur et a déjà reconduit sa garde rapprochée. Le Labour et les libdem sont défaits. Les leaders démissionnent les uns après les autres. **Raz de marée** pour les nationalistes écossais. », in *Le Figaro.fr*, 8 mai 2015. **Raz-de-marée. Certes, lorsqu'on dit « raz-de-marée », on n'entend pas les tirets justement nommés traits d'union ; cependant, ils ont toute leur importance. Un porte-manteau n'est pas un porte manteau...**

A.F.P., « L'épidémie d'Ebola est **terminée** au Liberia », in *Le Figaro.fr*, 9 mai 2015. **Ne dit-on pas plutôt qu'une « épidémie est endiguée », ou bien qu'une « épidémie a été stoppée » ? Cela est bien connu, les épidémies ont la peau dure...**

E. Bastié, « 70 ans après la **découverte** des camps : l'histoire, la mémoire et l'oubli ». « Dans *La Shoah de Monsieur Durand*, Nathalie Skowronek décrit une réalité inéluctable : la disparition progressive de la mémoire de l'Holocauste. Un essai aussi amer que cinglant, qui pose une question essentielle à notre temps. » in *Le Figaro.fr*, 11 mai 2015. **Les camps n'ont pas été découverts il y a 70 ans. Ils étaient déjà bien connus des militaires, des services secrets, des hommes politiques depuis 1933... Mais, il y a 70 ans, ils ont été libérés.**

S. de Royer, « Hollande assure qu'il évoquera les droits de l'**homme** à Cuba », in *Le Figaro.fr*, 11 mai 2015. P. Bèle, « François Hollande doit dire que la liberté d'expression est fondamentale » à Cuba ». « Robin Guittard, responsable des campagnes de l'équipe Caraïbes d'Amnesty international fait le point sur la situation des droits de l'**Homme** à Cuba. », in *Le Figaro.fr*, 11 mai 2015. **Il faudrait s'entendre... Droits de l'homme ou droits de l'Homme ? Ce n'est pas la même chose, pas du tout la même chose.**

N. Basse, « Le français **est** la langue la plus sexy au monde ». « Le français **serait** toujours le langage de l'amour et la langue la plus sexy dans le monde. », in *Le Figaro.fr*, 12 mai 2015. « **Est** » ou « **serait** » ?

A.F.P., « Au moins cinq morts dans le déraillement d'un train à **Philadelphie** ». « L'accident a également fait une soixantaine de blessés, dont **plusieurs dans** un état critique. Le train effectuait la liaison Washington-New York. », in *Le Figaro.fr*, 13 mai 2015. Ce titre a été « mis à jour le 13/05/2015 à 08 :25 ». Il a donc été lu, vu et revu par plusieurs journalistes, des chefs de service, des

lecteurs, Jean d'Ormesson l'a peut-être lu ce matin au petit déjeuner... N'écrit-on pas Philadelphie, même lorsqu'on est fatigué ? Et pour l'équilibre de la phrase, n'est-il pas requis d'écrire « ... dont plusieurs *sont* dans un état critique. »

A. Devecchio, « Nouvelle formation de Jean-Marie Le Pen : existe-t-il un espace politique à la droite du FN ? ». « Jean-Marie Le Pen a déclaré sur Radio Courtoisie vouloir créer une nouvelle formation politique après avoir été suspendu par les **intances** (au lieu d'**instances**) du FN le 4 avril dernier. Christophe Bouillaud analyse les potentielles divisions qu'**entraînerait** (au lieu d'**entraînerait**) cette décision. », in *Le Figaro.fr*, 13 mai 2015. Épuisé par tant de travaux dignes d'Alexandre le Grand, on continue : « *Christophe Bouillaud est professeur agrégé de science politique (au lieu de sciences politiques) à l'Institut d'Études politiques de Grenoble depuis 1999, agrégé de sciences sociales (1988), ancien élève de l'École normale supérieure.* » Il ne reste plus à Alexandre le Grand qu'à se faire tout petit et à s'entraîner à la grammaire, l'orthographe, la conjugaison...

J. Duportail, « Dans la Loire, un traiteur accusé d'avoir escroqué des futurs mariés ». « Une dizaine de mains-courantes ont été déposées depuis ce week-end contre un organisateur de mariage de Génilac dans la Loire. Après avoir encaissé les factures, il a laissé tomber les couples à la veille de leurs noces. Sans leur rendre un centime. », in *Le Figaro.fr*, 13 mai 2015. *Singulier ? Pluriel ?*

J. Caudron, « Comment détecter la maladie coronaire ? » « Pour le docteur Jérôme Caudron, de la Société française de Radiologie, le scanner et l'imagerie par résonance magnétique sont les plus adaptés pour déceler et suivre l'évolution des maladies coronaires. », in *Le Figaro.fr*, 15 mai 2015.

A. Tesson, « Fête des mères : nos sélections shopping inspirées des héroïnes de cinéma ». « La Fête des mères approche, et vous n'avez pas encore de cadeau ? Il vous reste donc presque deux semaines pour trouver l'objet idéal pour combler l'élue de votre cœur. En plein Festival de Cannes, pourquoi ne pas piocher des idées dans le 7e art ? », in *Le Figaro.fr*, 16 mai 2015. *Quoi de plus émouvant qu'une maman qu'on aime ? Mais depuis quand choisit-on sa mère ?*

« En Syrie, Daech s'empare d'une partie de la ville de Palmyre ». « Le groupe terroriste mène un assaut contre la cité depuis plusieurs jours. Samedi, ils ont pris (au lieu de *il a pris*) le contrôle de plusieurs secteurs dans le nord de la ville. », in *Le Figaro.fr*, 16 mai 2015. *L'attention, vous dis-je ?*

B. Le Cain, « Népal : 'Le deuxième tremblement de terre a renforcé l'urgence' ». « Face à l'urgence, la Croix-Rouge a relevé son appel aux soutiens financiers à hauteur de 93 millions de dollars contre 35 millions initialement. Benoît Carpentier, porte-parole de l'ONG, nous explique à quels enjeux les Népalais se trouvent confrontés à l'approche de la mousson. », in *Le Figaro*, 17 mai 2015. *Ou bien... à quelles difficultés...*

« La Corée du Nord assure pouvoir miniaturiser des armes nucléaires. ». « Les États-Unis ne croient que Pyongyang soit en mesure de produire des ogives nucléaires et ainsi d'armer des missiles. », in *Le Figaro.fr*, 20 mai 2015. *L'attention, vous dis-je ?*

P. Bèle, « Les députés votent l'interdiction de jeter les invendus alimentaires ». « Le texte validé jeudi soir doit empêcher les moyennes et grandes surfaces de rendre impropre à la consommation les invendus. Les professionnels estiment que la loi se trompe de cible. », in *Le Figaro*, 22 mai 2015. *L'attention, vous dis-je ?*

S. Durand-Souffland, « Outreau : Fabrice Burgaud face aux défaillances de son instruction ». « Entendu vendredi comme témoin, le magistrat qui **avait instruit** l'affaire de pédophilie a vu ses

travaux méthodiquement mis en pièces par les avocats de la défense et le président de la cour, qui en ont pointé les incohérences. », in *Le Figaro.fr*, 22 mai 2015. Cela sort de l'une des meilleures plumes du *Figaro* trempée dans l'encrier judiciaire aussi bien que culinaire... En français, et en l'occurrence, ou bien on emploie le passé composé (« **le magistrat qui a instruit l'affaire** ») ou bien on emploie le passé simple (« **le magistrat qui instruisit l'affaire** »). Bien que cela soit passé, on n'écrit pas « Lénine *était* mort le 21 janvier 1924. », mais « Lénine *est* mort le 21 janvier 1924. » De la même façon, on n'écrit pas « Louis XVI *était* mort le 21 janvier 1793. », mais « Louis XVI *est* mort le 21 janvier 1793. ») Que voulez-vous, on n'apprend plus le passé simple à l'école...

D'ailleurs, le journaliste s'y connaît en matière de conjugaison. Las, lorsqu'il s'essaye à l'imparfait du subjonctif, il est mal posé ! Par exemple, dans la première phrase de cet article si intéressant par son contenu, on peut lire « Lorsqu'il se retourne sur son instruction de l'affaire d'Outreau, Fabrice Burgaud ne voit pas grand-chose à jeter, bien qu'il admette que quelques 'éléments' **eussent, à la limite, pu** être améliorés. » in *Le Figaro.fr*, 22 mai 2015. N'aurait-il pas été préférable d'écrire : « ... **que quelques 'éléments' eussent pu, à la limite, être améliorés.** » ou bien encore « **qu'à la limite, quelques 'éléments' eussent pu être améliorés.** » ? Dans le deuxième cas, on économise une virgule.

E. Rivière, « Tchétchénie : le mariage forcé d'une ado enflamme la Toile ». « L'union contrainte d'une mineure tchéchène avec un dirigeant bien plus âgé et déjà marié a déclenché l'indignation sur les réseaux sociaux. En réaction, le président tchéchène veut bâillonner la liberté de **paroles** des femmes. », in *Le Figaro.fr*, 23 mai 2015. *L'attention, vous dis-je ?*

E. de La Chesnais, « Lundi de Pentecôte : qui travaille et qui a droit à une 'grasse mat' ? ». « Ce **Lundi (au lieu de lundi)** 25 mai, seulement **3 Français sur dix (au lieu de 'trois Français sur dix' ou bien '3 Français sur 10')** iront travailler. La journée de solidarité instaurée en 2008 pour financer les aides aux personnes âgées n'est plus obligatoirement fixée au **Lundi (au lieu de lundi)** de Pentecôte. Elle devrait rapporter 2,46 milliards d'euros en 2015. Voici les cinq **pints** clés à connaître **sur le (au lieu de 'du dispositif')**. », in *Le Figaro.fr*, 23 mai 2015. *L'attention, vous dis-je ?*

III / PLAIDOYER POUR L'EXERCICE DE LA DICTÉE

III / 1 Tant que...

Tant que les journalistes, les professeurs et hommes politiques appelleront *problématique*, *problème*...

En lisant la presse, en écoutant les informations radio, télévision, chaque jour, on peut ramasser des tombereaux de *problématiques* employés à contresens.

Au hasard : « Curieusement, la *problématique* des taux de change et de leur instabilité chronique a pratiquement disparu des préoccupations de l'organisation 'dirigée' par Christine Lagarde. »⁷⁹

« La *problématique* de la dette étudiante, qui représente désormais plus de 1.200 milliards de dollars, est le quotidien de très nombreux jeunes Américains. En moyenne, les étudiants américains de la promotion 2015 débiteront leur vie active avec une dette de 35.000 dollars. Le phénomène est tel que même certains retraités peinent encore à rembourser leur prêt étudiant. »⁸⁰ Les expressions « la *problématique* des taux de change et de leur instabilité... », « La *problématique* de la dette étudiante... » ne veulent rigoureusement rien dire. En français, on écrit : « le *problème* des taux de change et de leur instabilité... », « Le *problème* de la dette étudiante... »

Cela n'est pas très compliqué à comprendre. Au cours de leur existence, les hommes se retrouvent régulièrement confrontés à des difficultés. Quelques-unes méritent d'être nommées *problèmes* parce qu'elles ne se résolvent pas spontanément ou immédiatement. Autrement dit, une réponse immédiate n'est pas possible ; il faut donc étudier ce problème, le *problématiser* ; c'est-à-dire, mettre en évidence sa nature, son contenu, ses dimensions -politique, sociale, morale, religieuse, etc. La *problématisation* du problème -la *problématique*- est donc l'ensemble articulé des moyens ou voies utilisés pour résoudre le *problème*. La mise en œuvre de ces moyens peut conduire à conclure que le « *problème* est ailleurs ; ou bien qu'il n'y a pas de *problème* ; ou bien encore qu'on pourrait le résoudre en empruntant tel chemin... Par exemple, mener une réflexion sur « Le *problème* de la dette étudiante... » aux USA conduit immédiatement à interroger les conditions d'obtention et de remboursement des prêts par les banques, le statut des étudiants, les statuts des universités, le rôle de l'Etat fédéral, des Etats de la Fédération, les possibilités juridiques existantes ou à inventer pour réduire ; d'une part, les gains des banques ; d'autre part, pour réduire l'étranglement à vie des étudiants... On comprend bien aussi que ce problème à une dimension morale, etc.

Remarque complémentaire. Si on pose que la *problématique* est réductible au problème, cela signifie très exactement qu'on laisse le problème intact, qu'on a intégré de renoncer à s'en emparer pour le résoudre ; ce qu'on appelle démission intellectuelle et démission politique.

Tant que les journalistes et les hommes politiques confondront un *problème* et un *enjeu*...

On peut lire et entendre chaque jour et trop souvent quelque chose comme suit : B. Le Cain, « Népal : 'Le deuxième tremblement de terre a renforcé l'urgence' ». « Face à l'urgence, la Croix-Rouge a relevé son appel aux soutiens financiers à hauteur de 93 millions de dollars contre 35 millions initialement. Benoît Carpentier, porte-parole de l'ONG, nous explique à quels *enjeux* les Népalais se trouvent confrontés à l'approche de la mousson. », in *Le Figaro*, 17 mai 2015.

⁷⁹ P. Riès, « Christine Lagarde rempile pour cinq ans au FMI : affligeant », in *Mediapart*, 22 février 2016.

⁸⁰ « Un rap sur la dette étudiante cartonne aux États-Unis », in *Le Figaro.fr*, 23 février 2016.

Tant que les salariés appelleront un *plan de licenciement*, un *plan social*⁸¹...

Un exemple suffira pour entrevoir l'étendue des dégâts.

« Cinq salariés, tous membres de la CGT, sont poursuivis en correctionnelle pour les violences commises lors du CCE du 5 octobre. Démesuré ? » Un syndicaliste s'exprime : « 'On fait tout un foin de la violence autour d'une chemise, alors qu'il y a la violence d'un *plan social* décidé par les actionnaires', a déclaré Aurélien Machu, syndicaliste de la CGT venu 'en soutien' de salariés 'qu'on va juger pour s'être battus afin de défendre leur emploi'. » Marie-George Buffet, députée communiste, éphémère ministre des sports, autrefois secrétaire générale du PCF, très malheureuse candidate aux élections présidentielles, s'exprime : « 'Ces salariés ne sont pas des voyous. Les voyous sont ceux qui organisent des *plans sociaux* avec 3 000 suppressions d'emplois' »⁸²

Voilà une belle illustration d'une thèse centrale du linguiste M. Bakhtine selon laquelle « La langue est l'arène où se joue la lutte des classes. »⁸³ Lorsqu'on est syndicaliste ou militant politique responsable et conscient, on évite, surtout dans cette circonstance, de parler la langue de ses maîtres. Pour ces derniers, mettre des gens dans le plus grand dénuement relève peut-être d'une politique *sociale*, mais seulement par dérision. Ils ne pensent qu'à sauver leur trésor. Mais qu'un syndicaliste ou, plus encore, un dirigeant politique appartenant à ladite « gauche radicale » ait renoncé à ce point, à défendre les opprimés au nom de la propreté linguistique, signe sa disparition historique.

Tant que les journalistes appelleront *frappes*, des *bombardements*...

L'expression de « *frappe aérienne* » est, sauf erreur, née dans les laboratoires de la guerre psychologique du Pentagone pour assurer l'accompagnement psychologique de la première guerre meurtrière menée contre la population irakienne. Elle est toujours accompagnée de sa sœur médicale ; la frappe est toujours « *chirurgicale* ». Les *bombardements* aériens sont agressifs, meurtriers, brutaux ; les *frappes* sont des soins prodigués à un corps malade. Les *bombardements* mutilent les corps sans distinction ; les *frappes* extirpent une tumeur... La preuve du caractère humaniste des *frappes* tient dans ce chiffre : « *Madeleine Albright assume la mort de 500 000 enfants irakiens...* »⁸⁴... Pauvres victimes collatérales de *frappes* chirurgicales...

La France est plus cool. En général, elle *frappe*, jusqu'à épuisement du stock de bombes... « *Frappes* de la France contre l'EI : 680 bombes larguées et un possible déficit de munitions »⁸⁵. Ces dernières années, elle n'a *bombardé* qu'une seule fois, le lendemain des attentats meurtriers du 13 novembre : « La France *bombarde* le fief de l'Etat islamique en Syrie »⁸⁶. Le lendemain du 13 novembre, il s'agissait de montrer sa puissance destructrice. On vous le disait, les *bombardements* sont méchants... En règle générale, les avions américains *frappent* et les avions russes *bombardent*...

⁸¹ http://www.lepoint.fr/societe/chemise-arrachee-des-centaines-de-personnes-manifestent-pour-les-salaries-d-air-france-02-12-2015-1986598_23.php

⁸² « 'Chemise arrachée' : des centaines de personnes manifestent pour les salariés d'Air France », in *Le Point.fr*, 2 décembre 2015.

⁸³ M. Bakhtine, *Marxisme et philosophie du langage*, Paris, Editions de Minuit, p.4.

⁸⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=lbLCY4iHDRE>

⁸⁵ N. Guibert, in *Le Monde.fr*, 4 décembre 2015. http://www.lemonde.fr/international/article/2015/12/04/frappes-de-la-france-contre-l-ei-680-bombes-larguees-et-un-possible-deficit-de-munitions_4824725_3210.html#vvtZzzwU8IKoXPYg.99

⁸⁶ In *Le Monde.fr* avec AFP, 15 novembre 2015. http://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2015/11/15/la-france-bombarde-le-fief-de-l-etat-islamique-a-rakka-en-syrie_4810521_4809495.html#8mIjW0QH3dLpafe.99

Tant que les journalistes et les hommes politiques appelleront le ci-devant *parti socialiste, parti de gauche* ; le parti communiste et le parti de la gauche, *partis de la gauche radicale*...

Tant que les journalistes et les hommes politiques appelleront un *réfugié* ou un *exilé*, un *migrant*...

Tant que les journalistes et les hommes politiques appelleront un *chômeur*, un *demandeur d'emploi*

Tant que même les salariés appelleront un *patron*, un *grand capitaine d'industrie*

Tant qu'un président de la République en exercice -accessoirement ministre de la Justice, appellera un *crime*, nommément un *viol*, un *mauvais comportement*...

Tant que le crétinisme et la débilité tiendront le haut du pavé, il n'y a absolument aucune chance que les élèves de ce pays fassent des progrès en vocabulaire.

III / 2 Plaidoyer pour l'exercice de la dictée

De toute urgence, il faut remettre l'exercice de la dictée au centre des programmes de l'enseignement primaire, non pas à la façon tapageuse des couples politico-médiatiques qui font trois p'tits tours et puis s'en vont... Comme ceci, par exemple : « Hors de la dictée, point de salut : c'est le message que la ministre de l'éducation nationale a fait passer en plaidant, le 18 septembre, en faveur de l'instauration de la 'dictée quotidienne' à l'école. »⁸⁷. Même un journaliste de cour pourrait remarquer qu'envoyer un « message » ne saurait tenir lieu de politique éducative. Au lieu de « plaider en faveur de... », un ministre n'est-il pas chargé d'élaborer un programme d'actions et de prendre des décisions politiques cohérentes qui l'engagent ? « Instauration de la 'dictée quotidienne' » ? L'oublieux aurait dû écrire « Restauration de la 'dictée quotidienne' ». » Etc.

Si madame la ministre avait réellement et sérieusement projeté de réintroduire l'apprentissage des éléments fondamentaux de la langue française à l'école primaire, elle aurait dû partir de ces deux points que la dictée est un exercice synthétique et un exercice total. Elle est exercice synthétique en ce sens que, pour peu qu'un programme scolaire ait été pensé, il est clair -et cela doit être visible dans les programmes-, que la dictée reprend, d'abord de façon serrée, puis de façon de plus en plus souple et élargie, -nous dirons, athlétique- tout ce que les jeunes élèves ont appris et mémorisé dans les leçons périphériques, celles de grammaire, celles de conjugaison, celles de vocabulaire, celles d'orthographe.

En même temps, et ce n'est pas le moindre intérêt de la dictée -rien à voir avec la dictée Bernard Pivot, rien à voir avec l'esbroufe ministérielle-, les jeunes élèves apprennent les noms des grands écrivains de la littérature mondiale, dont les textes deviennent alors comme des modèles de perfection dont on essaiera de s'approcher par la lecture et par l'écriture... Latéralement, ils deviennent des points de repères historiques. Le recueil de si précieux bénéfiques, à la fois immédiats et à long terme, mettra en joie, même le plus méfiant des élèves.

Mais ce n'est pas tout. L'exercice de la dictée est un exercice total en ce sens qu'il mobilise le corps, à la fois d'un point de vue physique et d'un point de vue psychologique. D'abord, il faut rester assis... Mais y-a-t-il encore des élèves qui peuvent *rester assis* en classe plus d'un quart d'heure ? Ensuite, il faut être *attentif*, non pas, comme dans une sorte de repli narcissique, à soi-même, mais à un autre, présent-absent. En effet, dans la mise en scène de l'exercice de la dictée, ce n'est pas l'élève qui est au centre, et ce n'est pas plus le maître, qui n'est rien d'autre que le porte-parole, mais c'est l'absent, l'auteur du texte.

L'attention est sans doute la question la plus délicate et la plus importante. Elle n'est pas une qualité innée, ni un don ou autre effet d'un mystérieux *phlogiston*. On dit souvent que de nombreux élèves sont « *inattentifs* » et ne peuvent se concentrer sur un travail scolaire. Cela est parfaitement inexact. Lorsqu'ils parviennent au seuil de l'école, l'attention des élèves a été captée par de nombreux autres médiums : citons pêle-mêle ; les publicités, pour des milliers d'objets de consommation ; la pornographie, omniprésente pour les objets de consommation ; l'argent, objet de toutes les convoitises... Il s'agit d'une véritable capture des esprits. Donc, lorsque les jeunes élèves arrivent à l'école, ils sont attentifs à d'autres choses captivantes. Dans les conditions sociales nouvelles dans lesquelles élèves, professeurs et écoles sont plongées, il est très difficile de « *rompre les charmes* », selon l'expression suggestive de Serge Leclair.

⁸⁷ M. Battaglia, « La dictée, une passion française », in *Le Monde.fr*, 26 septembre 2015.

Or, l'attention, lorsqu'elle est l'effet d'une décision consciente, devient redoutable. Etre attentif, c'est faire le premier pas sur les chemins de la critique⁸⁸. Attentif à ce que dit un autre, l'écouter attentivement... Tout un programme ; un élève bien formé ne se laissera pas convaincre sans raison, ne se laissera pas séduire par des boniments aussi facilement, ne se bercera pas d'illusions aussi facilement. L'exercice de la dictée est -potentiellement- un exercice politique redoutable. C'est aussi pour cette raison qu'il a été supprimé.

⁸⁸ Dans l'état actuel, il est absolument illusoire de prétendre vouloir initier les élèves à la « réflexion critique ». Par avance, une telle entreprise est vouée à l'échec.

III / 3 L'impératif catégorique de la dérèglementation et de la dérégulation

Les hommes échangent des mots et des marchandises, soit de façon directe, soit de façon indirecte. Considérons cette période historique qui court de la Révolution française jusqu'à 1989. La Révolution française et les Révolutions tout au long du XIX^{ème} siècle ont essentiellement porté sur le devant de la scène de l'histoire -dans un combat sanglant- la *règlementation* et la *régulation* des échanges entre le prix de la force de travail des prolétaires et la force de frappe financière de « *l'homme aux écus* ».

Toutes ces activités d'échange qui ont progressivement été réglementées sous les espèces de droit du travail, droit social, droit du commerce, législation des échanges commerciaux, durée de la journée de travail, détermination du salaire, etc. sont désormais caduques. A un règne relativement pacifié des échanges a succédé le règne de la sauvagerie.

Il y avait des règles d'échanges des marchandises comme il y avait des règles d'échange des mots. Les règles d'échange des mots ont été détruites en même temps que celles des marchandises. Comme l'argent et autres marchandises, la langue est au cœur des grands circuits des échanges entre les hommes. Aujourd'hui, la parole et l'écrit sont en grande difficulté. Des pans entiers de ce qu'il convient d'appeler le tissu social, tombent en lambeaux. Si bien que l'apprentissage scolaire de la langue française et la maîtrise de l'usage de la langue française dans la vie réelle ne sont plus seulement des questions théoriques cantonnées dans les sphères étriquées de l'école ; elles sont devenues des questions pratiques.

La dérégulation des échanges commerciaux, la dérèglementation des lois sociales, du droit du travail ont conduit à la dérégulation de l'apprentissage de la langue avant de s'achever dans la dérégulation de la langue. Un poète écrit : « Le langage aussi comporte ses *règles*. L'ensemble de ces *règles* constitue la grammaire. Mais les *règles* de grammaire ne sont pas des *règles* pour rire. [...] Les *règles* grammaticales, qui encadrent le langage, encadrent la pensée. Elles imposent leurs circuits tout tracés. [...] Imposées de l'extérieur, elles fixent à la pensée des limites intérieures. »⁸⁹

Si bien qu'il est possible de soutenir le point de vue suivant : l'Etat et son ministère de l'éducation nationale n'ont pas consciemment détruit l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe ou de la conjugaison, etc. ; ils ont d'abord consciemment détruit la pratique d'une transmission des *règles* de la grammaire, des *règles* de l'orthographe, des *règles* de la conjugaison, etc. C'est essentiellement l'idée de *règle* qui a été détruite ainsi que la possibilité d'une *règle*, et ce, dès l'enfance. Quelques années plus tard, proies faciles, elles seront prêtes à rentrer dans un monde dérégulé, sans pouvoir penser les causes de l'existence de la *bête sauvage*.

Décliné en langage ministériel, cela devient... « La pire violence que nous pourrions exercer sur la jeunesse serait de lui faire croire que les *lois* et les *règles* sont optionnelles. Nous avons tous des devoirs et des obligations. Cela doit s'apprendre dès le plus jeune âge. »⁹⁰ La vérité de ce conditionnel hypothétique est un impératif indicatif. Reprenons donc, en français... « La pire violence est quotidiennement exercée sur la jeunesse, parce qu'on lui inculque que les *lois* et les *règles* sont optionnelles et que, selon son rang, on peut ou non s'exonérer de tous ses devoirs et obligations. »

⁸⁹ E. Hocquard, *Les coquelicots Une grammaire de Tanger III*, « La règle du jeu », in *Le Refuge en Méditerranée*, Centre international de poésie, Marseille, cip M/ Spectres Familiars, 2011.

⁹⁰ Dossier de presse du 9 octobre 2001, L'école du respect, Préambule de Jack Lang. <http://www.education.gouv.fr/2001/respect/respectjl.htm>

Ce faisant, le ministère de l'éducation nationale ne fait qu'accompagner, pour la part qui lui revient, le double mouvement de *dérégulation* et de *dérèglementation* à l'œuvre dans les sphères de la production et des échanges mondialisés. Apprendre des *règles* à l'école contredit tout le sens de la formation scolaire à l'âge triomphant du capitalisme sauvage qui détruit partout tous les restes du droit du travail, du droit social, et même du droit conquis depuis la Révolution française. Accepter les termes de la loi El Khomri sur la destruction du *Code du travail*, c'est accepter en même temps la destruction de l'enseignement des règles de grammaire...

Interdit d'école, l'exercice de la dictée a trouvé refuge dans la sphère privée, celle de la maison. Interrogé par *Le Point*⁹¹ sur ses réformes, ladite lutte qu'il mènerait contre l'illettrisme, un ministre de l'éducation nationale, éphémère parmi les éphémères, a préféré prévenir l'illettrisme chez lui, mais, égoïstement, uniquement pour lui et ses propres enfants ! Luc Ferry répondait : « La dictée [...] est un outil indispensable non seulement d'évaluation, mais aussi de formation. Je fais faire une dictée par jour à ma fille de 10 ans : elle est encore en vie et cela lui fait le plus grand bien. »⁹² Et les autres ?

Mais le positif - du point de vue patronal - de la destruction de l'école élémentaire contient son négatif... D'une part, à force de ne rien apprendre, on ne sait plus rien. En attendant que les voitures se déplacent sur coussins d'air, elles continuent de rouler avec des roues... qu'il faut bien fabriquer. Même si, de plus en plus, les robots remplacent le travail humain, les hommes continuent de fabriquer des roues, dont la forme scolaire, abstraite, est le cercle. Lorsque les jeunes générations, arrivées sur le marché du travail, fabriquerons des roues carrées, les chefs d'entreprise s'intéresseront sérieusement aux programmes scolaires...

D'autre part, à force de passer son temps scolaire à ne rien faire, ou si peu, on finit par attraper le syndrome d'Oblomov. Après-coup, nous savons ce que cette indolence secrétait de violence. La Révolution russe fut la porte de sortie politique de la mélancolie de l'aristocratie en fin de course... Prenez garde !

Gilbert MOLINIER

S'adressait-il par anticipation à ses camarades Jérôme Cahuzac, Jean-Noel Guérini et nombre d'autres démocrates sincères... ?

⁹² In *Le Point*, 25/ 01/ 02, N°1532, Page 55. Lorsqu'il fut ministre, Luc Ferry inventa un nouveau concept dit de « *la dictée à l'adulte* ». Comme le ministre, le concept disparut sans laisser la moindre trace... Voir http://moliniergilbert.free.fr/Tex_div/DICTEE.htm

POST-SCRIPTUM

Lu dans *Le Point*⁹³. On vient d'apprendre la nomination de Thierry Lepaon à la tête de l'Agence de lutte contre l'illettrisme. ... : « Selon le *Canard enchaîné*, l'ancien syndicaliste va être nommé à la tête de l'Agence de lutte contre l'illettrisme. Elle sera transformée pour qu'il soit rémunéré. »⁹⁴

Autant envisager *sérieusement* que Luc CHATEL, fringant DRH du groupe *L'Oréal*, devienne, même une seule journée, ministre de l'Éducation nationale. Que viendrait-il faire dans ce grand ministère ? Compter les chaises et les armoires ? Et s'il l'a été, ce n'était pas *sérieux*... C'était juste pour rire... De rires, il en fut servi, et bien servi. Un jour, voulant sans doute concurrencer les sorties d'un Coluche, il dit avec solennité : « *Oui, je fais revenir la morale à l'école.* » Seuls quelques journalistes accrédités complaisants⁹⁵ et des syndicats de professeurs essoufflés depuis longtemps acceptèrent complaisamment de faire la claque. Pour passer le temps, on causa donc *bonne conduite* pendant quelques jours...

Mais il laissera un souvenir inoubliable aux millions d'élèves alors scolarisés dans les écoles primaires du royaume... N'étant pas dupes de ce spectacle pitoyable donné par le maître et ses valets, ils partirent d'un grand fou rire inextinguible qui résonna jusque dans les couloirs du ministère, fit trembler les salles de rédaction des gazettes et les bâtiments des centrales syndicales. Les enfants, ce public de connaisseurs, décida d'infliger une bonne leçon à ses maîtres.

On déplora des dizaines de milliers de pantalons mouillés, autant de mâchoires coincées, voire brisées. Des milliers de muscles - grand zygomatique et petit zygomatique - furent si longtemps sollicités qu'on dût réveiller d'urgence plusieurs centaines de chirurgiens de la face. Mais les rires continuaient de plus belle.

Cette nuit-là, le ministre avait rêvé qu'il résidait Pont d'Iéna ; il portait le *Petit chapeau*. A son réveil, il missionna tous les corps d'inspecteurs, doyens disciplinaires, inspecteurs généraux, inspecteurs pédagogiques régionaux, inspecteurs départementaux, inspecteurs de la vie scolaire afin qu'ils rejoignent les écoles de France. Les soutiers, proviseurs, proviseurs-adjoints, principaux, principaux-adjoints, directeurs, directeurs-adjoints, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'éducation furent réquisitionnés. Les professeurs furent sommés d'improviser des cours de moraline, chacun selon ses inclinations pour peu que ce fût dans un sens gouvernemental.

Chacun de ces tristes soldats d'Empire perdu était muni d'un ordre de mission qui se terminait par ces mots « ... *et, dans l'intérêt du service, et dans l'intérêt des élèves, sur-le-champ faire cesser ce chahut.* » Ce dernier mot ne fit que redoubler l'ampleur des rires. Des millions d'élèves sortirent de leur poche la photo de l'un des plus célèbres de ces innombrables parjures de la République et entonnèrent leur nouveau cri de guerre : « **CHA-HUT ! CHA-HUT ! / CHA-HUT ZAC ! CHA-HUT ! CHA-HUT ! / CHA-HUT ZAC ! CHA-HUT ! CHA-HUT ! / CHA-HUT ZAC !** »

Sur les murs d'innombrables établissements scolaires, sur les murs d'autant d'usines, de petites mains habiles écrivaient : « *La corruption mine la France, tous les partis en sont malades. La France est à la fois pervertie par l'exemple de la corruption et ulcérée du spectacle de cette corruption, elle ne voit plus dans les hommes d'Etat qu'une tourbe cupide, sans pudeur et sans lois. [S]i les emplois publics, au lieu d'offrir le spectacle d'une curée dégoûtante, n'étaient plus qu'un*

⁹³ « CGT : recasé par le gouvernement », in *Le Point.fr*, 14 avril 2016.

⁹⁴ http://www.lepoint.fr/politique/cgt-thierry-lepaon-a-trouve-son-point-de-chute-14-04-2016-2032251_20.php

⁹⁵ « Luc Chatel veut remettre au goût du jour les leçons de morale à l'école », in *Le Monde.fr* avec AFP, 31 août 2011. http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/08/31/luc-chatel-veut-remettre-au-gout-du-jour-les-lecons-de-morale-a-l-ecole_1565602_3224.html#IIt9mhAqiLRPprjA.99

sacrifice, un devoir, quelle soudaine révolution éclaterait dans les esprits. L'exemple d'en haut est toujours irrésistible. »⁹⁶

Alors qu'il se rendait en urgence Place Beauvau, le ministre crut voir briller la lame d'un couteau qui dépassait de la poche de la veste d'un enfant d'à peine douze ans. Une sueur froide perla sur son front...

Gustave Flaubert et Charles Bovary souriaient dans leur tombe.

⁹⁶ Auguste Blanqui, Déposition à l'audience du 31 mars 1849 lors de son procès devant la Haute Cour de Bourges.

RÉSUMÉ

L'épisode malheureux de l'affront fait à la mémoire de Georges Wolinski aurait pu être l'occasion, pour les responsables de l'éducation nationale, pour tous ceux qui ont encore un souci pour l'école, la transmission de la culture, de mener une réflexion sérieuse sur l'apprentissage scolaire de la langue écrite et orale. Ce sera pour une autre fois...

En attendant, dans les pages qui précèdent, on revient sur l'exercice de la dictée. L'apprentissage scolaire de la langue écrite et celui de la langue orale devraient constituer une partie essentielle des programmes des écoles élémentaires. Cet enseignement est en grande difficulté. Articulé à des leçons spécifiques de grammaire, d'orthographe, de vocabulaire, de conjugaison et, au-delà de récitations de poésies, de chants et de danses, de comptines, de lectures de textes de la littérature classique, l'exercice de la dictée est, par excellence, l'exercice synthétique et complet.

Exercice synthétique, il reprend en même temps, mais d'une autre façon les exercices de grammaire, de vocabulaire, d'orthographe et de conjugaison qui les préparent à la dictée.

Exercice complet, il mobilise le corps -il faut rester assis- ; en même temps qu'il sollicite l'attention. Son succès est donc conditionné par la mobilisation du corps (c'est un exercice de gymnastique) et celle de l'attention (fonction psychologique très importante qui ne fait pas qu'occuper la seule scolarité...).

Mais ce n'est pas tout. D'abord, sa mise en scène construit une relation sociale triangulaire dont le centre est occupé par une absence, celle de l'auteur du texte recueilli par le maître. Occupée par un nom et un texte, cette absence fait faire un premier pas dans l'histoire, et pas seulement dans celle de l'histoire de la littérature.

Sans posséder la maîtrise des éléments de la langue, il est vain de vouloir mener des études secondaires ; celle-ci, qui transmettent les bases de la culture générale, présupposent acquises les connaissances élémentaires. Or, aujourd'hui de nombreuses universités organisent des cours de dictée de rattrapage, ce qui donne une idée du gâchis et du gaspillage. L'école fabrique des hommes mutilés.

L'apprentissage scolaire de la langue française et la maîtrise de l'usage de la langue française dans la vie réelle ne sont plus seulement des questions théoriques cantonnées dans les sphères étriquées de l'école ; elles sont des questions pratiques. Comme l'argent et autres marchandises, la langue est au cœur des grands circuits des échanges entre les hommes. Il y avait des règles d'échanges des marchandises comme il y avait des règles d'échange des mots. Les règles d'échange des mots ont été détruites en même temps que celles de l'échange des marchandises. L'accélération de la corruption de la langue accompagne la généralisation de la corruption financière et économique.

Le ministère de l'éducation nationale ne fait qu'accompagner, pour la part qui lui revient, le double mouvement de *dérégulation* et de *dérèglementation* à l'œuvre dans les sphères de la production et des échanges. Apprendre des *règles* à l'école contredit tout le sens de la formation scolaire à l'âge triomphant du capitalisme sauvage qui détruit partout tous les restes du droit du travail, du droit social, et même des droits conquis depuis la Révolution française.

La langue parlée et écrite médiatise tous les rapports sociaux, notamment les rapports de production et d'échange. Aujourd'hui, la parole et l'écrit sont en grande difficulté. Des pans entiers de ce qu'il convient d'appeler le tissu social, tombent en lambeaux ; cela mènera nécessairement à de grandes catastrophes.

À propos de la déliaison, à méditer, ce proverbe familier des juristes : « On lie les bœufs par les cordes et les hommes par les paroles. »⁹⁷ Que se passe-t-il lorsque les liens sont brisés ?

⁹⁷ Loysel, *Institutes coutumières*, 1607. Cité in J.-P. Poly, « La corde au cou. Les Francs, la France et la loi salique », in *Actes des tables rondes internationales tenues à Paris (24-26 septembre 1987, 18-19 mars 1988)*. Publication de

PLAN

INTRODUCTION. NE PAS OUBLIER DE METTRE LE POINT SUR LE 'T' DU NOM DE GEORGES WOLINSKI	page 3
I / LE ROI, SA COUR ET LA BASSE-COUR	page 8
I / 1 Jean-Paul Brighelli ou « La meilleure partie des auteurs du temps »	page 9
I / 2 Nicolas Sarkozy ou « la meilleure partie de la cour »	page 12
I / 3 François Hollande ou « la langue du roy »	page 14
I / 4 Au hasard des échanges épistolaires ou la basse-cour	page 18
I / 4 / 1 - Courrier I... A un professeur agrégé, docteur en philosophie	page 18
I / 4 / 2 - Courrier II... adressé à un notaire	page 20
I / 4 / 3 - Extraits d'un Courrier adressé à un proviseur méprisant la langue française	page 24
I / 4 / 4 - Laurent Binet. Naissance d'un écrivain	page 27
II / FIGARO-CI ; FIGARO-LA !	page 32
II / 1 Le journaliste et le professeur	page 32
II / 2 / Natacha Polony ou « s'aveugler à en mourir »⁹⁸	page 34
II / 3 / Premiers pas avec Le Figaro	page 36
II / 4 / Les titres du Figaro.fr	page 37
III / PLAIDOYER POUR L'EXERCICE DE LA DICTÉE	page 43
III / 1 / Tant que...	page 43
III / 2 Plaidoyer pour l'exercice de la dictée	page 46
III / 3 L'impératif catégorique de la dérèglementation et de la dérégulation	page 48
Post-Scriptum	page 50
RÉSUMÉ	page 52
PLAN	page 53

l'École française de Rome, 1993, Volume 168, n°1, pages 287-320. http://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1993_act_168_1_4349

⁹⁸ Nous reprenons le titre d'une chronique récente de N. Polony, « Natacha Polony : s'aveugler à en mourir », in *Le Figaro.fr*, 22 avril 2016.